

IL EST REMIS EN LIBERTE

On ne relève aucune preuve de culpabilité contre M. Jos. Landry

ACQUITTEMENT

Le prévenu est rendu à sa famille et jouit toujours de l'estime de ses concitoyens.

LES TEMOIGNAGES

L'Assommoir, 23 — Jos. Landry, citoyen de cette localité dont l'arrestation avait causé une profonde sensation, a été acquitté, samedi, de l'accusation criminelle qui pesait sur lui. L'honorable juge Choquet, de Montréal, n'a pas trouvé la preuve suffisante contre ce citoyen qui jouit toujours de l'estime générale.

Il y a eu crime, selon la déclaration du juge, mais aucune preuve directe n'a pu être relevée contre M. Jos. Landry. Seules, certaines preuves circonstancielles formaient l'enchaînement qui ont amené l'arrestation de cet homme. Il restait à la poursuite de prouver le motif qui aurait pu pousser M. Jos. Landry à faire brûler la grange de ses voisins : MM. Dupuis. On a allégué la cupidité, mais de toutes les versions ressortant des témoignages, aucune n'a été assez forte pour permettre d'établir ce fait.

"Il y a eu crime," a dit le juge, mais on ne peut l'imputer à Landry, malgré ce que dernier, par sa conversation, se soit, pour ainsi dire, mis en évidence comme auteur du forfait.

"Si le plaignant dans une cause de ce genre n'est pas satisfait du jugement rendu à l'instance préliminaire, il peut se servir du droit que lui donne la clause 395 du code criminel. D'après ma conviction, je considère que le prévenu n'est pas coupable, mais ses paroles prudentes restent contre lui, et comme magistrat je le libère."

Des paroles du juge, il ressort que Landry a été acquitté par défaut de preuve directe.

ve directe est toujours préférable, mais aussi, il est toujours difficile de la produire devant le tribunal.

"Quant à la preuve circonstancielle, ce n'est ni plus ni moins qu'un tissu de circonstances qui met l'accusé en évidence et le fait amener devant le représentant de la justice."

"Il n'y a pas de preuve directe contre Landry. Tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est d'avoir trop parlé."

Un proverbe dit: "Qui s'excuse s'accuse."

Le prévenu doit regretter ses paroles, car elles ont tourné contre lui, mais je ne crois pas qu'elles puissent l'incriminer. Mon enquête a été minutieuse, et d'après les témoignages entendus, je puis déclarer la vérité."

"Landry a donné des versions. Il a causé avec les spectateurs accourus, le matin du 13, sur le théâtre de l'incendie. Des témoins sont venus jurer de bonne foi qu'il leur avait déclaré, à cette occasion et par la suite, certaines versions qui ne concordent pas."

Un moment de telle excitation, il est possible que Landry ait fait erreur, mais de là à le déclarer coupable, c'est impossible. Ma conviction personnelle est qu'il y a eu crime."

Les derniers témoignages, j'ai cru que le prévenu était dans une mauvaise position. Avant tout je voulais éclaircir l'histoire du passage de "tramps", telle qu'elle a été racontée par Landry et retentée par tous les témoins, ses voisins; mais la version de M. Jos. Landry, son voisin du côté de Saint-Paul l'Ermitte, ne laisse plus aucun doute. Ce témoin qui vient de comparaître devant le juge, est un citoyen respectable, un cultivateur aisé et le soir du 12 août, il a vu passer deux chemineaux qui se dirigeaient du côté de l'Assommoir, c'est-à-dire du côté de M. Landry, de la grange de Dupuis et de M. Forest."

"Je crois qu'il faut une preuve suffisante pour condamner cet homme en ce genre de cas, et je ne considère pas ceux qui ont été donnés comme assez fortes pour envoyer l'accusé devant les jurés."

"Si le plaignant dans une cause de ce genre n'est pas satisfait du jugement rendu à l'instance préliminaire, il peut se servir du droit que lui donne la clause 395 du code criminel. D'après ma conviction, je considère que le prévenu n'est pas coupable, mais ses paroles prudentes restent contre lui, et comme magistrat je le libère."

Il reste à la poursuite, si elle continue à croire la libre compagnie, de fournir les tribunaux criminels de la preuve des responsables des faits du procès, si par la preuve, en Cour d'Assises, le juge ne trouve pas matière à culpabilité. En ce cas, la poursuite aura aussi à payer les frais de cette enquête préliminaire."

Des paroles du juge, il ressort que Landry a été acquitté par défaut de preuve directe.

A suivre sur la page 9

LES INGENIEURS CIVILS

La Société des Ingénieurs Civils Canadiens tiendra sa 10e convention annuelle cette semaine, à Montréal.

L'ouverture de la convention aura lieu demain matin, à 10 heures, aux quartiers généraux de l'association, rue Dorchester, No 877.

Le choix des scrutateurs aura lieu à cette séance.

A une heure, les membres présents prendront le goûter dans les salles de l'association.

Dans l'après-midi, tous les délégués assisteront à la réception civique, donnée en l'honneur du Gouverneur Général et de Lady Grey.

A la séance du soir, à 8 heures, le Lt-col. W. P. Anderson, le président sortant de charge, fera son discours d'adieu.

Mercredi, les délégués seront conduits à Lachine, par canal spécial, où ils visiteront les principaux établissements industriels de l'endroit. A midi, les visiteurs seront les hôtes de la Dominion Bridge Company.

Le retour à la ville aura lieu vers 4 heures.

A 8 heures, mercredi soir, aura lieu, au Windsor, le banquet annuel de l'association.

La convention continuera ses travaux et à la séance de l'après-midi, on fera l'élection des officiers pour l'année courante.

EMOUVANTE CEREMONIE

Une famille protestante convertie au catholicisme reçoit publiquement

LE BAPTEME

C'est dans la petite église de Verdun qu'a eu lieu ce consolant spectacle.

BENEDICTION D'UNE STATUE

Jamais, avant ce jour, l'église de Verdun n'avait vu une cérémonie aussi touchante se dérouler dans son enceinte. Jamais, peut-être aussi, le cœur du prêtre n'avait battu avec plus d'émotion que lorsqu'il versa l'eau régénératrice sur le front de ces catéchumènes que sa parole persuasive avait amenés au bercail. En effet, il s'agissait d'un baptême, non d'un enfant naissant, mais de celui de sept personnes.

La famille Hill, émigrée d'Angleterre depuis peu, était venue se fixer à Verdun. Touchés des grandes vertus de la religion catholique et impressionnés par ses cérémonies, les membres de cette famille demandèrent à être instruits dans cette religion. Ce soir, c'est à M. l'abbé McGinnis, qui y apporta tout le zèle de son cœur d'apôtre. M. Miller est un ami personnel de M. McGinnis.

Après le baptême des nouveaux convertis, eut lieu une autre cérémonie, qui démontre combien est vive la foi chez nos compatriotes irlandais, et comment ils savent traduire leurs sentiments. Une magnifique statue de sainte Brigitte faisant pendant à une non moins belle image de sainte Patrice vint orner le chœur de la petite église, où, pour nous servir de l'expression de l'abbé McGinnis, prendre possession du sanctuaire.

M. l'abbé Polan fit un touchant sermon sur la vie et les vertus de cette sainte qui fut la première à se consacrer à Dieu sur la terre d'Irlande, entre les mains de saint Patrice, le patron par excellence des fils de la verte Erin.

La bénédiction de la statue fut faite par M. le curé Richard.

Un salut solennel du Saint-Sacrement, chanté par M. le chanoine L'abbé, fut le couronnement de cette touchante cérémonie.

La statue avait été donnée par M. Patrick Lyons et sa famille.

AMENDEMENTS A LA CHARTE

La ville de Lachine demande des pouvoirs plus étendus—Subdivision de la ville en quartiers—Nouvelle représentation civique.

Les progrès constants de la ville de Lachine, et l'installation de nouvelles usines, ont amené le conseil municipal à demander à la Législature des pouvoirs plus étendus pour pouvoir édicter des règlements propres à assurer son développement et sauvegarder ses intérêts.

On demandera également de déterminer le genre d'édifices privés ou publics qui seront tolérés dans les limites de la ville, à l'avenir, ainsi que le genre de pouvoirs-moteurs que les manufacturiers devront employer pour la plus grande protection des ouvriers; le mode d'emprunt que la ville devra adopter, ainsi que les qualités foncières que devront posséder le maire et les échevins.

Le petit temple de Verdun, trop petit pour contenir la foule pieuse des convertis, leur donner un témoignage d'estime, était décoré avec beaucoup de goût. Le maître-autel était couvert de fleurs et de riches candélabres. Au-dessus on lisait: "Un seul Dieu; une seule Foi; Un seul Baptême."

M. l'abbé McGinnis, dans une éloquent allocution, expliqua les diverses cérémonies du baptême et le sens qu'elles renferment. Il exhorta les fidèles à se réjouir de voir ces frères séparés venir faire partie de la grande famille.

Ces derniers, le visage rayonnant d'une joie toute céleste, écoutaient avec une grande attention les paroles du prêtre. C'est avec une piété touchante qu'ils reçurent le sacrement qui les faisait catholiques.

Ceux qui ont été témoins de ce spectacle en conserveront un éternel souvenir. En effet, quoi de plus beau que

de voir ces fronts d'hommes et de femmes venant se pencher pour recevoir l'eau sainte du baptême. Puisse le respect humain dont sont victimes un grand nombre de chrétiens dans la religion catholique et qui sont appelés à faire publiquement un acte de religion, ils vinrent franchement s'agenouiller aux pieds du prêtre et lui demander de leur donner la foi et l'espérance.

M. l'abbé McGinnis officia, assisté de MM. Lachapelle, vicaire à Saint-Louis du Mile-End, et de M. Polan, vicaire à Saint-Patrice de Montréal.

Au chœur, on remarquait MM. J. A. Richard, prêtre curé de Verdun; Villeneuve, vicaire à Saint-Louis.

Les noms des nouveaux convertis sont: Frederick Thomas Hill, Elizabeth Hamilton, son épouse; Florence Amelia Rowland, John Christopher et Georges Arthur, leurs enfants; et M. Henry Miller.

La famille Hill, émigrée d'Angleterre depuis peu, était venue se fixer à Verdun. Touchés des grandes vertus de la religion catholique et impressionnés par ses cérémonies, les membres de cette famille demandèrent à être instruits dans cette religion. Ce soir, c'est à M. l'abbé McGinnis, qui y apporta tout le zèle de son cœur d'apôtre. M. Miller est un ami personnel de M. McGinnis.

Après le baptême des nouveaux convertis, eut lieu une autre cérémonie, qui démontre combien est vive la foi chez nos compatriotes irlandais, et comment ils savent traduire leurs sentiments. Une magnifique statue de sainte Brigitte faisant pendant à une non moins belle image de sainte Patrice vint orner le chœur de la petite église, où, pour nous servir de l'expression de l'abbé McGinnis, prendre possession du sanctuaire.

M. l'abbé Polan fit un touchant sermon sur la vie et les vertus de cette sainte qui fut la première à se consacrer à Dieu sur la terre d'Irlande, entre les mains de saint Patrice, le patron par excellence des fils de la verte Erin.

La bénédiction de la statue fut faite par M. le curé Richard.

Un salut solennel du Saint-Sacrement, chanté par M. le chanoine L'abbé, fut le couronnement de cette touchante cérémonie.

La statue avait été donnée par M. Patrick Lyons et sa famille.

AMENDEMENTS A LA CHARTE

La ville de Lachine demande des pouvoirs plus étendus—Subdivision de la ville en quartiers—Nouvelle représentation civique.

Les progrès constants de la ville de Lachine, et l'installation de nouvelles usines, ont amené le conseil municipal à demander à la Législature des pouvoirs plus étendus pour pouvoir édicter des règlements propres à assurer son développement et sauvegarder ses intérêts.

On demandera également de déterminer le genre d'édifices privés ou publics qui seront tolérés dans les limites de la ville, à l'avenir, ainsi que le genre de pouvoirs-moteurs que les manufacturiers devront employer pour la plus grande protection des ouvriers; le mode d'emprunt que la ville devra adopter, ainsi que les qualités foncières que devront posséder le maire et les échevins.

Le petit temple de Verdun, trop petit pour contenir la foule pieuse des convertis, leur donner un témoignage d'estime, était décoré avec beaucoup de goût. Le maître-autel était couvert de fleurs et de riches candélabres. Au-dessus on lisait: "Un seul Dieu; une seule Foi; Un seul Baptême."

M. l'abbé McGinnis, dans une éloquent allocution, expliqua les diverses cérémonies du baptême et le sens qu'elles renferment. Il exhorta les fidèles à se réjouir de voir ces frères séparés venir faire partie de la grande famille.

Ces derniers, le visage rayonnant d'une joie toute céleste, écoutaient avec une grande attention les paroles du prêtre. C'est avec une piété touchante qu'ils reçurent le sacrement qui les faisait catholiques.

Ceux qui ont été témoins de ce spectacle en conserveront un éternel souvenir. En effet, quoi de plus beau que

JOS. MALTAIS AUX ASSISES

Le procès du meurtrier de Joseph Laforest est commencé aujourd'hui.

A CHICOUTIMI

L'historique du drame sanglant qui s'est déroulé en avril dernier à St-Fulgence.

PRECIS DE L'ENQUETE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE) Chicoutimi, 23 — Les assises criminelles, présidées par M. le juge Gagné, se sont ouvertes ce matin, à Chicoutimi.

Depuis plusieurs jours, la plus grande émotion règne en cette paisible petite ville. Et ce n'est pas sans raison, car un drame terrible, sanglant, est déroulé dans ce désert il y a dix mois, et c'est le dénouement de ce drame qui est confié aux jurés, ayant pour mission d'acquiescer ou de condamner le prévenu.

Joseph Maltais, le triste héros de cette sanglante journée du 4 avril 1904, après l'enquête préliminaire, a été mis en liberté provisoire, moyennant un cautionnement de \$11,000. Ce cautionnement expirait hier, à dix heures. Le prisonnier est venu se livrer au shérif au temps convenu.

Nous n'avons pas à anticiper sur les événements qui vont se dérouler ces jours-ci en cour.

La justice implacable dira si l'homme a été volontaire ou involontaire. La victime, Joseph Laforest, était veuf. Il était âgé de 69 ans et passait pour fort dans la paroisse de Saint-Fulgence, où il demeurait.

Joseph Maltais, veuf qu'on accuse d'avoir criminellement responsable de la mort de Laforest, est un cultivateur travaillant, un vigoureux paysan. Il est marié et père de deux enfants.

Nos lecteurs n'ont pas oublié sans doute les détails de ce drame.

Maltais et Laforest étaient voisins. Depuis plusieurs années, ils ne vivaient pas en parfaite intelligence. Le vieux Laforest ne jouissait pas de toutes ses facultés et il était, dit-on, quelque peu chicanier. La dispute venait presque invariablement pour un lopin de terre que Laforest prétendait posséder. Cette question était en litige depuis une quinzaine d'années. En mai 1903, le frère de la victime, qui était alors maire de la paroisse de Saint-Fulgence, vint trouver Maltais et lui demanda de céder la lisière de terrain en question à la victime et qu'il lui paierait cinq piastres de loyer pour l'année. Maltais consentit et la victime ensemença le terrain. Tout alla bien jusqu'au 4 avril 1904, alors que Maltais voulut charroyer du fumier sur le morceau de terre. Laforest lui fit défense de mettre les pieds sur le terrain. Le bail n'était pas expiré. Maltais et son jeune fils se rendirent dans l'après-midi du 4 avril sur le terrain avec un voyage d'enfer. Laforest, qui connaissait de l'affaire et se rendit sur le terrain et donna ordre à Maltais de s'en aller.

D'une parole à une autre, une querelle s'engagea, et Maltais frappa le vieux Laforest à la tête avec une pelle qu'il tenait à la main. Laforest tomba par le plus surprenant des accidents, et ne put se relever. Quatre heures après, il expirait sans avoir apparemment repris connaissance.

Le coroner Holly tint une enquête et, après la preuve faite devant lui, émit un mandat d'arrestation contre Maltais. Une heure après, Maltais était arrêté et conduit à la prison de Chicoutimi.

Le seul témoin du meurtre est le fils de l'accusé, âgé de 13 ans.

LE DRIVERIN

qui a fait l'examen du cadavre de la victime, sur l'ordre du coroner, a rendu témoignage à l'enquête préliminaire. Il a dit en substance:

"J'ai connu Maltais, le défunt, tout au long de sa vie. Il était un homme d'un caractère doux, mais il avait une humeur d'acier quand il était en colère. Il était marié et avait deux enfants. Il était un cultivateur et un bon paysan. Il était un homme d'un caractère doux, mais il avait une humeur d'acier quand il était en colère. Il était marié et avait deux enfants. Il était un cultivateur et un bon paysan."

Un des principaux témoins qui seront entendus est

roner m'a demandé de faire d'abord l'examen externe du cadavre avec le Dr Savard. On n'a pas trouvé cela satisfaisant et le coroner nous a demandé un examen interne. Nous avons ouvert le cuir chevelu à l'endroit où se trouvait une meurtrissure du côté droit de la tête du défunt, dans la région de l'os temporal avec l'os pariétal sur chaque côté de la tête.

La peau de la tête était meurtrie sans être fendillée. En dessous du cuir chevelu, il y avait un épanchement sanguin d'un pouce de la quantité d'une cuillerée à soupe, le périoste en cet endroit, était déchiré, c'est la partie extérieure de l'os. L'os temporal faisait saillie et nous avons constaté qu'il y avait mobilisé en appuyant sur la pointe de l'os temporal. Il s'élevait alors un liquide sanguin. Le pariétal et le temporal étaient disjoints à cet endroit sur une longueur d'environ trois pouces. Les deux os étaient également fracturés, la fracture s'étendant à la partie supérieure du temporal sur une longueur d'environ un pouce et trois quarts, en se continuant sur le pariétal sur une longueur d'environ un pouce suivant une ligne légèrement courbée de bas en haut. La cause de la mort du défunt provient de ce coup que nous avons jugé suffisant pour produire la mort. Dans tous les cas de fractures du crâne, il n'est pas nécessaire qu'il y ait rupture de la peau. Cette blessure a pu être faite par un instrument contondant comme une pelle, un instrument ni tranchant, ni coupant. Nous avons jugé la blessure grave, je ne suis pas expert en la matière; je ne puis dire si un coup de poing aurait pu produire cette blessure.

Un coup de poing appliqué avec une force suffisante sur cette partie pouvait produire le même effet qu'un coup de pelle, pourvu que l'impulsion fut suffisante."

On se rappelle que lors du meurtre, Maltais déclara d'abord avoir frappé avec une pelle; puis il prétendit n'avoir frappé qu'avec son poing.

Mais le témoignage le plus important est celui du jeune

ULYSSE MALTAIS

fil de l'accusé, le seul témoin de l'affaire.

Voici la version qu'il a donnée à l'enquête préliminaire:

"Je reste avec mon père, Joseph Maltais, j'ai connu Laforest, le défunt, tout au long de sa vie. Il était un homme d'un caractère doux, mais il avait une humeur d'acier quand il était en colère. Il était marié et avait deux enfants. Il était un cultivateur et un bon paysan. Il était un homme d'un caractère doux, mais il avait une humeur d'acier quand il était en colère. Il était marié et avait deux enfants. Il était un cultivateur et un bon paysan."

Un des principaux témoins qui seront entendus est

roner m'a demandé de faire d'abord l'examen externe du cadavre avec le Dr Savard. On n'a pas trouvé cela satisfaisant et le coroner nous a demandé un examen interne. Nous avons ouvert le cuir chevelu à l'endroit où se trouvait une meurtrissure du côté droit de la tête du défunt, dans la région de l'os temporal avec l'os pariétal sur chaque côté de la tête.

La peau de la tête était meurtrie sans être fendillée. En dessous du cuir chevelu, il y avait un épanchement sanguin d'un pouce de la quantité d'une cuillerée à soupe, le périoste en cet endroit, était déchiré, c'est la partie extérieure de l'os. L'os temporal faisait saillie et nous avons constaté qu'il y avait mobilisé en appuyant sur la pointe de l'os temporal. Il s'élevait alors un liquide sanguin. Le pariétal et le temporal étaient disjoints à cet endroit sur une longueur d'environ trois pouces. Les deux os étaient également fracturés, la fracture s'étendant à la partie supérieure du temporal sur une longueur d'environ un pouce et trois quarts, en se continuant sur le pariétal sur une longueur d'environ un pouce suivant une ligne légèrement courbée de bas en haut. La cause de la mort du défunt provient de ce coup que nous avons jugé suffisant pour produire la mort. Dans tous les cas de fractures du crâne, il n'est pas nécessaire qu'il y ait rupture de la peau. Cette blessure a pu être faite par un instrument contondant comme une pelle, un instrument ni tranchant, ni coupant. Nous avons jugé la blessure grave, je ne suis pas expert en la matière; je ne puis dire si un coup de poing aurait pu produire cette blessure.

Un coup de poing appliqué avec une force suffisante sur cette partie pouvait produire le même effet qu'un coup de pelle, pourvu que l'impulsion fut suffisante."

On se rappelle que lors du meurtre, Maltais déclara d'abord avoir frappé avec une pelle; puis il prétendit n'avoir frappé qu'avec son poing.

Mais le témoignage le plus important est celui du jeune

roner m'a demandé de faire d'abord l'examen externe du cadavre avec le Dr Savard. On n'a pas trouvé cela satisfaisant et le coroner nous a demandé un examen interne. Nous avons ouvert le cuir chevelu à l'endroit où se trouvait une meurtrissure du côté droit de la tête du défunt, dans la région de l'os temporal avec l'os pariétal sur chaque côté de la tête.

La peau de la tête était meurtrie sans être fendillée. En dessous du cuir chevelu, il y avait un épanchement sanguin d'un pouce de la quantité d'une cuillerée à soupe, le périoste en cet endroit, était déchiré, c'est la partie extérieure de l'os. L'os temporal faisait saillie et nous avons constaté qu'il y avait mobilisé en appuyant sur la pointe de l'os temporal. Il s'élevait alors un liquide sanguin. Le pariétal et le temporal étaient disjoints à cet endroit sur une longueur d'environ trois pouces. Les deux os étaient également fracturés, la fracture s'étendant à la partie supérieure du temporal sur une longueur d'environ un pouce et trois quarts, en se continuant sur le pariétal sur une longueur d'environ un pouce suivant une ligne légèrement courbée de bas en haut. La cause de la mort du défunt provient de ce coup que nous avons jugé suffisant pour produire la mort. Dans tous les cas de fractures du crâne, il n'est pas nécessaire qu'il y ait rupture de la peau. Cette blessure a pu être faite par un instrument contondant comme une pelle, un instrument ni tranchant, ni coupant. Nous avons jugé la blessure grave, je ne suis pas expert en la matière; je ne puis dire si un coup de poing aurait pu produire cette blessure.

Un coup de poing appliqué avec une force suffisante sur cette partie pouvait produire le même effet qu'un coup de pelle, pourvu que l'impulsion fut suffisante."

On se rappelle que lors du meurtre, Maltais déclara d'abord avoir frappé avec une pelle; puis il prétendit n'avoir frappé qu'avec son poing.

Mais le témoignage le plus important est celui du jeune

roner m'a demandé de faire d'abord l'examen externe du cadavre avec le Dr Savard. On n'a pas trouvé cela satisfaisant et le coroner nous a demandé un examen interne. Nous avons ouvert le cuir chevelu à l'endroit où se trouvait une meurtrissure du côté droit de la tête du défunt, dans la région de l'os temporal avec l'os pariétal sur chaque côté de la tête.

La peau de la tête était meurtrie sans être fendillée. En dessous du cuir chevelu, il y avait un épanchement sanguin d'un pouce de la quantité d'une cuillerée à soupe, le périoste en cet endroit, était déchiré, c'est la partie extérieure de l'os. L'os temporal faisait saillie et nous avons constaté qu'il y avait mobilisé en appuyant sur la pointe de l'os temporal. Il s'élevait alors un liquide sanguin. Le pariétal et le temporal étaient disjoints à cet endroit sur une longueur d'environ trois pouces. Les deux os étaient également fracturés, la fracture s'étendant à la partie supérieure du temporal sur une longueur d'environ un pouce et trois quarts, en se continuant sur le pariétal sur une longueur d'environ un pouce suivant une ligne légèrement courbée de bas en haut. La cause de la mort du défunt provient de ce coup que nous avons jugé suffisant pour produire la mort. Dans tous les cas de fractures du crâne, il n'est pas nécessaire qu'il y ait rupture de la peau. Cette blessure a pu être faite par un instrument contondant comme une pelle, un instrument ni tranchant, ni coupant. Nous avons jugé la blessure grave, je ne suis pas expert en la matière; je ne puis dire si un coup de poing aurait pu produire cette blessure.

Un coup de poing appliqué avec une force suffisante sur cette partie pouvait produire le même effet qu'un coup de pelle, pourvu que l'impulsion fut suffisante."

On se rappelle que lors du meurtre, Maltais déclara d'abord avoir frappé avec une pelle; puis il prétendit n'avoir frappé qu'avec son poing.

Mais le témoignage le plus important est celui du jeune

roner m'a demandé de faire d'abord l'examen externe du cadavre avec le Dr Savard. On n'a pas trouvé cela satisfaisant et le coroner nous a demandé un examen interne. Nous avons ouvert le cuir chevelu à l'endroit où se trouvait une meurtrissure du côté droit de la tête du défunt, dans la région de l'os temporal avec l'os pariétal sur chaque côté de la tête.

La peau de la tête était meurtrie sans être fendillée. En dessous du cuir chevelu, il y avait un épanchement sanguin d'un pouce de la quantité d'une cuillerée à soupe, le périoste en cet endroit, était déchiré, c'est la partie extérieure de l'os. L'os temporal faisait saillie et nous avons constaté qu'il y avait mobilisé en appuyant sur la pointe de l'os temporal. Il s'élevait alors un liquide sanguin. Le pariétal et le temporal étaient disjoints à cet endroit sur une longueur d'environ trois pouces. Les deux os étaient également fracturés, la fracture s'étendant à la partie supérieure du temporal sur une longueur d'environ un pouce et trois quarts, en se continuant sur le pariétal sur une longueur d'environ un pouce suivant une ligne légèrement courbée de bas en haut. La cause de la mort du défunt provient de ce coup que nous avons jugé suffisant pour produire la mort. Dans tous les cas de fractures du crâne, il n'est pas nécessaire qu'il y ait rupture de la peau. Cette blessure a pu être faite par un instrument contondant comme une pelle, un instrument ni tranchant, ni coupant. Nous avons jugé la blessure grave, je ne suis pas expert en la matière; je ne puis dire si un coup de poing aurait pu produire cette blessure.

Un coup de poing appliqué avec une force suffisante sur cette partie pouvait produire le même effet qu'un coup de pelle, pourvu que l'impulsion fut suffisante."

On se rappelle que lors du meurtre, Maltais déclara d'abord avoir frappé avec une pelle; puis il prétendit n'avoir frappé qu'avec son poing.

Mais le témoignage le plus important est celui du jeune

roner m'a demandé de faire d'abord l'examen externe du cadavre avec le Dr Savard. On n'a pas trouvé cela satisfaisant et le coroner nous a demandé un examen interne. Nous avons ouvert le cuir chevelu à l'endroit où se trouvait une meurtrissure du côté droit de la tête du défunt, dans la région de l'os temporal avec l'os pariétal sur chaque côté de la tête.

La peau de la tête était meurtrie sans être fendillée. En dessous du cuir chevelu, il y avait un épanchement sanguin d'un pouce de la quantité d'une cuillerée à soupe, le périoste en cet endroit, était déchiré, c'est la partie extérieure de l'os. L'os temporal faisait saillie et nous avons constaté qu'il y avait mobilisé en appuyant sur la pointe de l'os temporal. Il s'élevait alors un liquide sanguin. Le pariétal et le temporal étaient disjoints à cet endroit sur une longueur d'environ trois pouces. Les deux os étaient également fracturés, la fracture s'étendant à la partie supérieure du temporal sur une longueur d'environ un pouce et trois quarts, en se continuant sur le pariétal sur une longueur d'environ un pouce suivant une ligne légèrement courbée de bas en haut. La cause de la mort du défunt provient de ce coup que nous avons jugé suffisant pour produire la mort. Dans tous les cas de fractures du crâne, il n'est pas nécessaire qu'il y ait rupture de la peau. Cette blessure a pu être faite par un instrument contondant comme une pelle, un instrument ni tranchant, ni coupant. Nous avons jugé la blessure grave, je ne suis pas expert en la matière; je ne puis dire si un coup de poing aurait pu produire cette blessure.

Un coup de poing appliqué avec une force suffisante sur cette partie pouvait produire le même effet qu'un coup de pelle, pourvu que l'impulsion fut suffisante."

On se rappelle que lors du meurtre, Maltais déclara d'abord avoir frappé avec une pelle; puis il prétendit n'avoir frappé qu'avec son poing.

Mais le témoignage le plus important est celui du jeune

roner m'a demandé de faire d'abord l'examen externe du cadavre avec le Dr Savard. On n'a pas trouvé cela satisfaisant et le coroner nous a demandé un examen interne. Nous avons ouvert le cuir chevelu à l'endroit où se trouvait une meurtrissure du côté droit de la tête du défunt, dans la région de l'os temporal avec l'os pariétal sur chaque côté de la tête.

LES CONSEQUENCES DE LA DEFAITE

**LA CHUTE DE PORT-ARTHUR
FORCERAIT L'ANGLETERRE A
EVACUER WEI HAI WEI-LA
NEUTRALITE.**

Paris, 23 — Une correspondance de Londres dit que la chute récente de Port-Arthur a soulevé une question assez importante pour qu'elle vaille la peine d'être discutée.

D'après les termes de la convention signée à Pékin, le 1er juillet 1895, et ratifiée à Londres, le 6 octobre 1904, entre la Grande-Bretagne et la Chine, il ressort que :

"Après la chute de Port-Arthur, le gouvernement britannique doit, dans le nord de la Chine et pour protéger plus efficacement le commerce anglais dans les mers voisines, le gouvernement de S. M. l'empereur de Chine consent à laisser au gouvernement de S. M. la reine de Grande-Bretagne et d'Irlande le port de Wei Hai Wei, dans la province de Chantoung, et les possessions des eaux adjacentes aussi longtemps que Port-Arthur restera occupé par la Russie".

Les termes de la convention sont parfaitement clairs et ne peuvent prêter à aucune équivoque.

A l'heure actuelle, Port-Arthur a cessé d'appartenir à la Russie, et il n'est pas douteux que le Japon ne soit nullement disposé à céder la possession de la forteresse. Logiquement donc et de bonne foi, le gouvernement britannique doit remettre Wei Hai Wei entre les mains de la Chine et s'en retirer.

Or, il paraît que l'Angleterre n'est pas du tout disposée à observer les termes de la convention signée avec la Chine. Elle sait que cette dernière ne protestera pas et que le gouvernement britannique soutiendra jusqu'à la fin la Russie afin de maintenir son influence à Port-Arthur, il se voit forcé de conserver Wei Hai Wei comme station navale pour ses escadres.

LA NEUTRALITE

Pékin, 23 — Un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères a déclaré que la neutralité était des à présent assurée.

"Toutes les précautions ont été prises à cet effet, a ajouté ce fonctionnaire, et il croit que les protestations de la Russie ont été faites tout simplement dans le but de demander de nouvelles compensations pour la perte de Port-Arthur".

Ce fonctionnaire a également fait remarquer qu'il n'y avait aucun rapport entre la neutralité de la Chine et les sentiments d'hostilité à l'égard des étrangers. La presse n'a pas encore pu obtenir de renseignements sur la promesse de récession des décrets qui se sont produits à Shanghai, au sujet du retard apporté dans le procès des deux marins russes qui avaient tué un Chinois au cours d'une querelle.

LA FLOTTE DE LA RUSSIE

Paris, 23 — Les associés de Lewis Nixon, de New-York, sont arrivés ici pour remonter les experts navals russes chargés d'étudier la question de la reconstruction de la flotte.

Plusieurs entrevues ont déjà eu lieu sans amener toutefois de résultat définitif.

Il est compris qu'une somme de \$10,000,000 sera dépensée dans les arsenaux maritimes français, à cette fin pendant une période de quelques années.

Les malles pour la France, l'Allemagne et l'Italie, par la "Savoie", de la ligne Générale Transatlantique, se fermeront le mercredi à 6 p.m., supplémentaire.

Dimanche, — 9.30 a.m., le "Campagna", ligne Cunard; 6 p.m., supplémentaire.

Les malles pour la France, l'Allemagne et l'Italie, par la "Savoie", de la ligne Générale Transatlantique, se fermeront le mercredi à 6 p.m., supplémentaire.

N. R. — Les lettres doivent être données avant 6 heures p.m. Les colis avant 5 heures p.m.

Le courrier partant par le "Sicilian" doit être mis à la poste le samedi à 5 heures p.m.

Le courrier partant par le "Sicilian" doit être mis à la poste le samedi à 5 heures p.m.

Le courrier partant par le "Sicilian" doit être mis à la poste le samedi à 5 heures p.m.

Le courrier partant par le "Sicilian" doit être mis à la poste le samedi à 5 heures p.m.

Le courrier partant par le "Sicilian" doit être mis à la poste le samedi à 5 heures p.m.

Le courrier partant par le "Sicilian" doit être mis à la poste le samedi à 5 heures p.m.

Le courrier partant par le "Sicilian" doit être mis à la poste le samedi à 5 heures p.m.

Le courrier partant par le "Sicilian" doit être mis à la poste le samedi à 5 heures p.m.

Le courrier partant par le "Sicilian" doit être mis à la poste le samedi à 5 heures p.m.

Le courrier partant par le "Sicilian" doit être mis à la poste le samedi à 5 heures p.m.

Le courrier partant par le "Sicilian" doit être mis à la poste le samedi à 5 heures p.m.

Le courrier partant par le "Sicilian" doit être mis à la poste le samedi à 5 heures p.m.

Le courrier partant par le "Sicilian" doit être mis à la poste le samedi à 5 heures p.m.

Le courrier partant par le "Sicilian" doit être mis à la poste le samedi à 5 heures p.m.

Le courrier partant par le "Sicilian" doit être mis à la poste le samedi à 5 heures p.m.

Le courrier partant par le "Sicilian" doit être mis à la poste le samedi à 5 heures p.m.

Le courrier partant par le "Sicilian" doit être mis à la poste le samedi à 5 heures p.m.

Le courrier partant par le "Sicilian" doit être mis à la poste le samedi à 5 heures p.m.

Le courrier partant par le "Sicilian" doit être mis à la poste le samedi à 5 heures p.m.

M. R. L. BORDEN

**LE CLUB JACQUES-CARTIER SE
REJOINT DE LE VOIR REVE-
NIR A LA TETE DU PARTI
CONSERVATEUR.**

Réunis en assemblée samedi soir, les directeurs du club Jacques-Cartier ont adopté les résolutions suivantes qui ont été adressées au chef de l'opposition :

"Le club Jacques-Cartier a appris avec plaisir que vous vous êtes rendu au désir unanime de la députation conservatrice, siégeant au Parlement, en acceptant de continuer à être le chef du parti."

"Le club croit être l'écho de ce parti dans la province de Québec, en reconnaissant que votre direction, pendant les quatre années que vous avez occupé avec habileté et efficacité le poste de chef de la députation conservatrice, a donné satisfaction."

"Il constate que votre puissante personnalité a imprimé un haut degré d'efficacité à la députation conservatrice, dans une grande convention nationale, il voit, dans cette occasion que vous offrez à tous les combattants de l'armée conservatrice de participer à la réalisation des destinées du parti, une nouvelle preuve des éminentes qualités d'homme d'Etat dont vous êtes doué."

"Il est convaincu que cette réunion de partis, venue de tous les coins du pays, produira d'heureux fruits, en ce qu'elle leur permettra d'échanger leurs idées et de se mieux apprécier en se connaissant mieux. Ainsi se réalisera, dans une opinion d'unité canadienne, le suprême des pères du grand parti conservateur."

"Le club approuve avec non moins de plaisir votre dessein de réunir, à court échéance, le parti conservateur dans une grande convention nationale, il voit, dans cette occasion que vous offrez à tous les combattants de l'armée conservatrice de participer à la réalisation des destinées du parti, une nouvelle preuve des éminentes qualités d'homme d'Etat dont vous êtes doué."

"Il est convaincu que cette réunion de partis, venue de tous les coins du pays, produira d'heureux fruits, en ce qu'elle leur permettra d'échanger leurs idées et de se mieux apprécier en se connaissant mieux. Ainsi se réalisera, dans une opinion d'unité canadienne, le suprême des pères du grand parti conservateur."

"Le club approuve avec non moins de plaisir votre dessein de réunir, à court échéance, le parti conservateur dans une grande convention nationale, il voit, dans cette occasion que vous offrez à tous les combattants de l'armée conservatrice de participer à la réalisation des destinées du parti, une nouvelle preuve des éminentes qualités d'homme d'Etat dont vous êtes doué."

"Il est convaincu que cette réunion de partis, venue de tous les coins du pays, produira d'heureux fruits, en ce qu'elle leur permettra d'échanger leurs idées et de se mieux apprécier en se connaissant mieux. Ainsi se réalisera, dans une opinion d'unité canadienne, le suprême des pères du grand parti conservateur."

"Le club approuve avec non moins de plaisir votre dessein de réunir, à court échéance, le parti conservateur dans une grande convention nationale, il voit, dans cette occasion que vous offrez à tous les combattants de l'armée conservatrice de participer à la réalisation des destinées du parti, une nouvelle preuve des éminentes qualités d'homme d'Etat dont vous êtes doué."

"Il est convaincu que cette réunion de partis, venue de tous les coins du pays, produira d'heureux fruits, en ce qu'elle leur permettra d'échanger leurs idées et de se mieux apprécier en se connaissant mieux. Ainsi se réalisera, dans une opinion d'unité canadienne, le suprême des pères du grand parti conservateur."

"Le club approuve avec non moins de plaisir votre dessein de réunir, à court échéance, le parti conservateur dans une grande convention nationale, il voit, dans cette occasion que vous offrez à tous les combattants de l'armée conservatrice de participer à la réalisation des destinées du parti, une nouvelle preuve des éminentes qualités d'homme d'Etat dont vous êtes doué."

"Il est convaincu que cette réunion de partis, venue de tous les coins du pays, produira d'heureux fruits, en ce qu'elle leur permettra d'échanger leurs idées et de se mieux apprécier en se connaissant mieux. Ainsi se réalisera, dans une opinion d'unité canadienne, le suprême des pères du grand parti conservateur."

"Le club approuve avec non moins de plaisir votre dessein de réunir, à court échéance, le parti conservateur dans une grande convention nationale, il voit, dans cette occasion que vous offrez à tous les combattants de l'armée conservatrice de participer à la réalisation des destinées du parti, une nouvelle preuve des éminentes qualités d'homme d'Etat dont vous êtes doué."

"Il est convaincu que cette réunion de partis, venue de tous les coins du pays, produira d'heureux fruits, en ce qu'elle leur permettra d'échanger leurs idées et de se mieux apprécier en se connaissant mieux. Ainsi se réalisera, dans une opinion d'unité canadienne, le suprême des pères du grand parti conservateur."

"Le club approuve avec non moins de plaisir votre dessein de réunir, à court échéance, le parti conservateur dans une grande convention nationale, il voit, dans cette occasion que vous offrez à tous les combattants de l'armée conservatrice de participer à la réalisation des destinées du parti, une nouvelle preuve des éminentes qualités d'homme d'Etat dont vous êtes doué."

"Il est convaincu que cette réunion de partis, venue de tous les coins du pays, produira d'heureux fruits, en ce qu'elle leur permettra d'échanger leurs idées et de se mieux apprécier en se connaissant mieux. Ainsi se réalisera, dans une opinion d'unité canadienne, le suprême des pères du grand parti conservateur."

"Le club approuve avec non moins de plaisir votre dessein de réunir, à court échéance, le parti conservateur dans une grande convention nationale, il voit, dans cette occasion que vous offrez à tous les combattants de l'armée conservatrice de participer à la réalisation des destinées du parti, une nouvelle preuve des éminentes qualités d'homme d'Etat dont vous êtes doué."

"Il est convaincu que cette réunion de partis, venue de tous les coins du pays, produira d'heureux fruits, en ce qu'elle leur permettra d'échanger leurs idées et de se mieux apprécier en se connaissant mieux. Ainsi se réalisera, dans une opinion d'unité canadienne, le suprême des pères du grand parti conservateur."

"Le club approuve avec non moins de plaisir votre dessein de réunir, à court échéance, le parti conservateur dans une grande convention nationale, il voit, dans cette occasion que vous offrez à tous les combattants de l'armée conservatrice de participer à la réalisation des destinées du parti, une nouvelle preuve des éminentes qualités d'homme d'Etat dont vous êtes doué."

"Il est convaincu que cette réunion de partis, venue de tous les coins du pays, produira d'heureux fruits, en ce qu'elle leur permettra d'échanger leurs idées et de se mieux apprécier en se connaissant mieux. Ainsi se réalisera, dans une opinion d'unité canadienne, le suprême des pères du grand parti conservateur."

"Le club approuve avec non moins de plaisir votre dessein de réunir, à court échéance, le parti conservateur dans une grande convention nationale, il voit, dans cette occasion que vous offrez à tous les combattants de l'armée conservatrice de participer à la réalisation des destinées du parti, une nouvelle preuve des éminentes qualités d'homme d'Etat dont vous êtes doué."

"Il est convaincu que cette réunion de partis, venue de tous les coins du pays, produira d'heureux fruits, en ce qu'elle leur permettra d'échanger leurs idées et de se mieux apprécier en se connaissant mieux. Ainsi se réalisera, dans une opinion d'unité canadienne, le suprême des pères du grand parti conservateur."

"Le club approuve avec non moins de plaisir votre dessein de réunir, à court échéance, le parti conservateur dans une grande convention nationale, il voit, dans cette occasion que vous offrez à tous les combattants de l'armée conservatrice de participer à la réalisation des destinées du parti, une nouvelle preuve des éminentes qualités d'homme d'Etat dont vous êtes doué."

"Il est convaincu que cette réunion de partis, venue de tous les coins du pays, produira d'heureux fruits, en ce qu'elle leur permettra d'échanger leurs idées et de se mieux apprécier en se connaissant mieux. Ainsi se réalisera, dans une opinion d'unité canadienne, le suprême des pères du grand parti conservateur."

"Le club approuve avec non moins de plaisir votre dessein de réunir, à court échéance, le parti conservateur dans une grande convention nationale, il voit, dans cette occasion que vous offrez à tous les combattants de l'armée conservatrice de participer à la réalisation des destinées du parti, une nouvelle preuve des éminentes qualités d'homme d'Etat dont vous êtes doué."

"Il est convaincu que cette réunion de partis, venue de tous les coins du pays, produira d'heureux fruits, en ce qu'elle leur permettra d'échanger leurs idées et de se mieux apprécier en se connaissant mieux. Ainsi se réalisera, dans une opinion d'unité canadienne, le suprême des pères du grand parti conservateur."

"Le club approuve avec non moins de plaisir votre dessein de réunir, à court échéance, le parti conservateur dans une grande convention nationale, il voit, dans cette occasion que vous offrez à tous les combattants de l'armée conservatrice de participer à la réalisation des destinées du parti, une nouvelle preuve des éminentes qualités d'homme d'Etat dont vous êtes doué."

"Il est convaincu que cette réunion de partis, venue de tous les coins du pays, produira d'heureux fruits, en ce qu'elle leur permettra d'échanger leurs idées et de se mieux apprécier en se connaissant mieux. Ainsi se réalisera, dans une opinion d'unité canadienne, le suprême des pères du grand parti conservateur."

"Le club approuve avec non moins de plaisir votre dessein de réunir, à court échéance, le parti conservateur dans une grande convention nationale, il voit, dans cette occasion que vous offrez à tous les combattants de l'armée conservatrice de participer à la réalisation des destinées du parti, une nouvelle preuve des éminentes qualités d'homme d'Etat dont vous êtes doué."

"Il est convaincu que cette réunion de partis, venue de tous les coins du pays, produira d'heureux fruits, en ce qu'elle leur permettra d'échanger leurs idées et de se mieux apprécier en se connaissant mieux. Ainsi se réalisera, dans une opinion d'unité canadienne, le suprême des pères du grand parti conservateur."

"Le club approuve avec non moins de plaisir votre dessein de réunir, à court échéance, le parti conservateur dans une grande convention nationale, il voit, dans cette occasion que vous offrez à tous les combattants de l'armée conservatrice de participer à la réalisation des destinées du parti, une nouvelle preuve des éminentes qualités d'homme d'Etat dont vous êtes doué."

"Il est convaincu que cette réunion de partis, venue de tous les coins du pays, produira d'heureux fruits, en ce qu'elle leur permettra d'échanger leurs idées et de se mieux apprécier en se connaissant mieux. Ainsi se réalisera, dans une opinion d'unité canadienne, le suprême des pères du grand parti conservateur."

"Le club approuve avec non moins de plaisir votre dessein de réunir, à court échéance, le parti conservateur dans une grande convention nationale, il voit, dans cette occasion que vous offrez à tous les combattants de l'armée conservatrice de participer à la réalisation des destinées du parti, une nouvelle preuve des éminentes qualités d'homme d'Etat dont vous êtes doué."

"Il est convaincu que cette réunion de partis, venue de tous les coins du pays, produira d'heureux fruits, en ce qu'elle leur permettra d'échanger leurs idées et de se mieux apprécier en se connaissant mieux. Ainsi se réalisera, dans une opinion d'unité canadienne, le suprême des pères du grand parti conservateur."

"Le club approuve avec non moins de plaisir votre dessein de réunir, à court échéance, le parti conservateur dans une grande convention nationale, il voit, dans cette occasion que vous offrez à tous les combattants de l'armée conservatrice de participer à la réalisation des destinées du parti, une nouvelle preuve des éminentes qualités d'homme d'Etat dont vous êtes doué."

"Il est convaincu que cette réunion de partis, venue de tous les coins du pays, produira d'heureux fruits, en ce qu'elle leur permettra d'échanger leurs idées et de se mieux apprécier en se connaissant mieux. Ainsi se réalisera, dans une opinion d'unité canadienne, le suprême des pères du grand parti conservateur."

"Le club approuve avec non moins de plaisir votre dessein de réunir, à court échéance, le parti conservateur dans une grande convention nationale, il voit, dans cette occasion que vous offrez à tous les combattants de l'armée conservatrice de participer à la réalisation des destinées du parti, une nouvelle preuve des éminentes qualités d'homme d'Etat dont vous êtes doué."

"Il est convaincu que cette réunion de partis, venue de tous les coins du pays, produira d'heureux fruits, en ce qu'elle leur permettra d'échanger leurs idées et de se mieux apprécier en se connaissant mieux. Ainsi se réalisera, dans une opinion d'unité canadienne, le suprême des pères du grand parti conservateur."

"Le club approuve avec non moins de plaisir votre dessein de réunir, à court échéance, le parti conservateur dans une grande convention nationale, il voit, dans cette occasion que vous offrez à tous les combattants de l'armée conservatrice de participer à la réalisation des destinées du parti, une nouvelle preuve des éminentes qualités d'homme d'Etat dont vous êtes doué."

"Il est convaincu que cette réunion de partis, venue de tous les coins du pays, produira d'heureux fruits, en ce qu'elle leur permettra d'échanger leurs idées et de se mieux apprécier en se connaissant mieux. Ainsi se réalisera, dans une opinion d'unité canadienne, le suprême des pères du grand parti conservateur."

CHANGEMENTS DANS LA BRIGADE

**A L'AVENIR LE SOUS-CHEF DU
BOIS AURA LE COMMANDE-
MENT DE LA BRIGADE, EN
L'ABSENCE DU CHEF BENOIT
— LE SOUS-CHEF JACKSON
PASSE AU COMMANDEMENT
DE LA DIVISION NORD.**

Le sous-chef Jackson, du département du feu, qui, depuis 16 ans, commande la division centre de la brigade, et qui, en sa qualité de doyen des sous-chefs, commande la brigade en l'absence du chef, vient d'être transféré au commandement de la division nord. C'est le sous-chef Dubois qui remplace le sous-chef Jackson dans le centre, et à l'avenir, c'est lui qui commandera toute la brigade, en l'absence du chef Benoit.

Le changement doit prendre effet, ce matin.

Le sous-chef Jackson fut d'abord un pompier volontaire, et lors de l'organisation de la brigade, en 1889, il fut l'un des premiers à en faire partie.

Six ans plus tard, il fut promu au grade de capitaine, et en 1899, il fut nommé sous-chef.

Le chef Benoit donne comme raison de ce changement, que Jackson se fait trop vieux pour avoir charge d'un district aussi important.

Il y a une couple d'années, on proposa de nommer M. Dubois, assistant-chef de la brigade; mais le plan fut abandonné, par suite de l'opposition d'une partie des membres de la commission des Finances. Ils prétendaient qu'il n'avait pas l'instruction suffisante pour remplir la position. Il y a quelques mois, le secrétaire d'Administration, M. L. D'Amour, a été nommé assistant du chef Benoit, pour toutes les affaires internes du Département, de sorte que la difficulté se trouve tournée, et le sous-chef Dubois commandera la brigade, en l'absence du chef Benoit.

Le sous-chef Jackson ne voulait pas tout d'abord accepter ce poste, car il était sous l'impression que c'était un moyen pris pour le forcer à donner sa démission.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Il demanda de rester au centre jusqu'au mois de mai, offrant de prendre sa retraite à cette date. Mais depuis, on lui a démontré qu'il n'a jamais été question de le démettre, et il est à nouveau prêt à accepter la charge de faire partie de la brigade, après le mois de mai.

Apollinaris

**Naturellement effervescente et légè-
rement alcaline, elle est grandement bien-
faisante aux voies digestives.**

**La chose la plus sage à faire
est de boire du pur Cacao.**

Le Cacao de Cowan

(Etiquette Feuille d'Erable)
**est absolument pur, très nutritif et très écono-
mique. Coûte moins qu'un demi-centin la tasse.**

THE COWAN CO., LTD, TORONTO.
11, 13, 15, 17, 19, 21, 23, 25, 27

L'ARCHEVEQUE DE PARIS A L'EPISCOPAT CANADIEN

Le cardinal Richard, archevêque de Paris, touché des sentiments exprimés dans la lettre collective que lui ont adressée nos archevêques et évêques canadiens, envoie à son tour un message de remerciements au clergé canadien.

QUEBEC

LES CHAMPIONS DE LA C. A. H. L. BATTENT LE NATIONAL PAR UN SCORE DE 13 A 2, SAMEDI.

COMPTE RENDU DETAILLE DE LA JOUTE—CE SOIR, NATIONAL-WESTMOUNT AU VICTORIA.

BOHOS D'UNE JOUTE PEU INTERESSANTE

Du correspondant régulier de "La Presse".
 Québec, 23 — C'est avec beaucoup d'impatience que le public québécois attendait la joute nationale qui devait se jouer à Québec et de plus, le souvenir des joutes passées au National de croix était encore dans toutes les mémoires.
 Le National arrivait donc à Québec, avec une renommée, du moins avec une grande sympathie acquise.
 Disons-le tout de suite, il est bon de voir les choses telles qu'elles sont — que le résultat n'a pas justifié l'attente, d'après ce que l'on se figurait, il est bien sûr que les parieurs sur les chances du National étaient en très petit nombre, mais franchement, on s'attendait à ce que les visiteurs feraient merveille.
 Il y a de moments où il faut absolument dire la vérité. Si l'on avait toujours agi de cette façon, peut-être les choses auraient-elles été mieux.
 Il est parfaitement ridicule, surtout dangereux, de leur faire la joute de compléments qui n'ont pas de sens sans fondement. On étouffe et décourage les premiers, l'on n'aide pas les seconds en leur laissant croire qu'ils ont atteint la perfection, alors qu'ils en sont si éloignés.
 C'est par un score final de 13 à 2 que le Québec a triomphé du National. Avant tout de suite que le score aurait aussi bien pu être de 25 à 2. Le National semble avoir fait de rudes pertes; car réellement nous ne nous figurons pas qu'il puisse résister un tant soit peu sur un patinoir plus grand que celui de Québec.

LES JOUEURS DU NATIONAL
 Cattarinich, le gardien des buts, est le seul qui ait joué une partie quelconque. A de certains moments, il a certainement fait des coups sûrs, mais d'un autre côté, il semble avoir une manière absolument unique de défendre les buts. On dirait franchement que c'est le caoutchouc qui vient au devant de lui et non lui qui se jette sur le caoutchouc pour l'intercepter. Somme toute, il n'a rien fait de remarquable, car l'ouvrage ne lui a pas manqué.
 Le "point" Vendette ne manque pas de courage et de bonne volonté, mais il est trop lent. Le hockey moderne demande une rapidité, tant au point de vue du patinage, du jeu même du bâton. Surtout lorsqu'une équipe a besoin de se défendre, elle doit montrer plus de rapidité et plus de dextérité. Sa lenteur lui enlève la chance de croquer des erreurs des adversaires. Il n'est pas très sûr et surtout, toujours trop tardivement.
 "Jack" Lacombe est certainement supérieur à ses co-équipiers. Cependant comme ses partenaires, il est lent, et ne palme pas assez vite pour que ses courses soient efficaces. C'est toutefois un joueur solide et qui pourra, avec de l'expérience, se développer.
 Les quatre autres : Dostaler, Paquet, Doyle et Préfontaine, ont joué très peu. Les quatre autres, quoiqu'ils aient fait de bien, mais sont d'une lenteur désespérante, et pas assez agressifs. Très indoliques, ils ne font que constater les faits des buts adversaires et perdent sans cesse l'occasion de scorer. Préfontaine est le meilleur des quatre, mais il n'est pas très sûr. Somme toute, l'équipe du National, telle que constituée, manque totalement de rapidité et d'expérience. Elle est assez solide, mais ne sait pas se servir de son poids.

LES QUEBECOIS
 Le capitaine Jordan et Morency ne faisaient pas partie de l'équipe qui a vaincu le National. Georges, qui a joué toute la partie, a été très bon. Il a fait de très bons coups, mais il n'a pas eu de temps à jouer. Bien entraîné, c'est un excellent joueur. Il est très rapide et connaît bien la partie. Le club Québec ferait bien de s'en servir cet hiver. Sur un grand patinoir, il n'a pas eu de temps à jouer. Bien entraîné, c'est un excellent joueur. Il est très rapide et connaît bien la partie. Le club Québec ferait bien de s'en servir cet hiver.

NOTES
 Le club Brockville a une partie de ligue pour mercredi avec les Frontenac de Kingston. Les deux équipes ont des joueurs très bons. Cette partie s'annonce comme étant très intéressante. Le club restera donc à la suite.
 Le club Brockville a une partie de ligue pour mercredi avec les Frontenac de Kingston. Les deux équipes ont des joueurs très bons. Cette partie s'annonce comme étant très intéressante. Le club restera donc à la suite.
 Le club Brockville a une partie de ligue pour mercredi avec les Frontenac de Kingston. Les deux équipes ont des joueurs très bons. Cette partie s'annonce comme étant très intéressante. Le club restera donc à la suite.

LES CHAMPIONS DE LA C. A. H. L. BATTENT LE NATIONAL PAR UN SCORE DE 13 A 2, SAMEDI.

COMPTE RENDU DETAILLE DE LA JOUTE—CE SOIR, NATIONAL-WESTMOUNT AU VICTORIA.

BOHOS D'UNE JOUTE PEU INTERESSANTE

Du correspondant régulier de "La Presse".
 Québec, 23 — C'est avec beaucoup d'impatience que le public québécois attendait la joute nationale qui devait se jouer à Québec et de plus, le souvenir des joutes passées au National de croix était encore dans toutes les mémoires.
 Le National arrivait donc à Québec, avec une renommée, du moins avec une grande sympathie acquise.
 Disons-le tout de suite, il est bon de voir les choses telles qu'elles sont — que le résultat n'a pas justifié l'attente, d'après ce que l'on se figurait, il est bien sûr que les parieurs sur les chances du National étaient en très petit nombre, mais franchement, on s'attendait à ce que les visiteurs feraient merveille.
 Il y a de moments où il faut absolument dire la vérité. Si l'on avait toujours agi de cette façon, peut-être les choses auraient-elles été mieux.
 Il est parfaitement ridicule, surtout dangereux, de leur faire la joute de compléments qui n'ont pas de sens sans fondement. On étouffe et décourage les premiers, l'on n'aide pas les seconds en leur laissant croire qu'ils ont atteint la perfection, alors qu'ils en sont si éloignés.
 C'est par un score final de 13 à 2 que le Québec a triomphé du National. Avant tout de suite que le score aurait aussi bien pu être de 25 à 2. Le National semble avoir fait de rudes pertes; car réellement nous ne nous figurons pas qu'il puisse résister un tant soit peu sur un patinoir plus grand que celui de Québec.

LE MONTAGNARD

CORNWALL SORT VICTORIEUX DE LA JOUTE DE SAMEDI PAR UN SCORE DE 4 A 2.

RESULTAT DES DIFFERENTES JOUTES DE LA SEMAINE A TROIS-RIVIERES.

LE MONTAGNARD BATTU A CORNWALL
 Cornwall, 23 — La jeune équipe du Cornwall qui a fait une si vaillante lutte contre les Wanderers et contre Brockville, a joué samedi sa première partie chez elle, battant le Montagnard, de Montréal, par un score de 4 à 2. La joute fut rapide et excitante du commencement à la fin. Les visiteurs se montrèrent plus rapides et jouèrent avec plus d'enthousiasme qu'on ne s'y attendait, ce qui fut cause que le résultat fut en faveur du Montagnard. Le club local fit un vigoureux effort dans la deuxième mi-temps. Mallette, McCourt et Gauthier furent les meilleurs. Les équipes se composaient comme suit :
 Montagnard — P. Lavigne, but; point, Gauthier, courtois, Kent, Mallette, P. Champagne, H. Desjardins et A. Clements, attaque.
 Cornwall — G. Hunter, but; point, D. Miller, courtois, G. McDonald; Mallette, Montgomery, Smith, McCourt, attaque.
 Referee — R. G. McAdam, Montréal, Umpires, H. Collins et Connelly, Ingham.

LES JOUEURS DU NATIONAL
 Cattarinich, le gardien des buts, est le seul qui ait joué une partie quelconque. A de certains moments, il a certainement fait des coups sûrs, mais d'un autre côté, il semble avoir une manière absolument unique de défendre les buts. On dirait franchement que c'est le caoutchouc qui vient au devant de lui et non lui qui se jette sur le caoutchouc pour l'intercepter. Somme toute, il n'a rien fait de remarquable, car l'ouvrage ne lui a pas manqué.
 Le "point" Vendette ne manque pas de courage et de bonne volonté, mais il est trop lent. Le hockey moderne demande une rapidité, tant au point de vue du patinage, du jeu même du bâton. Surtout lorsqu'une équipe a besoin de se défendre, elle doit montrer plus de rapidité et plus de dextérité. Sa lenteur lui enlève la chance de croquer des erreurs des adversaires. Il n'est pas très sûr et surtout, toujours trop tardivement.
 "Jack" Lacombe est certainement supérieur à ses co-équipiers. Cependant comme ses partenaires, il est lent, et ne palme pas assez vite pour que ses courses soient efficaces. C'est toutefois un joueur solide et qui pourra, avec de l'expérience, se développer.
 Les quatre autres : Dostaler, Paquet, Doyle et Préfontaine, ont joué très peu. Les quatre autres, quoiqu'ils aient fait de bien, mais sont d'une lenteur désespérante, et pas assez agressifs. Très indoliques, ils ne font que constater les faits des buts adversaires et perdent sans cesse l'occasion de scorer. Préfontaine est le meilleur des quatre, mais il n'est pas très sûr. Somme toute, l'équipe du National, telle que constituée, manque totalement de rapidité et d'expérience. Elle est assez solide, mais ne sait pas se servir de son poids.

LES QUEBECOIS
 Le capitaine Jordan et Morency ne faisaient pas partie de l'équipe qui a vaincu le National. Georges, qui a joué toute la partie, a été très bon. Il a fait de très bons coups, mais il n'a pas eu de temps à jouer. Bien entraîné, c'est un excellent joueur. Il est très rapide et connaît bien la partie. Le club Québec ferait bien de s'en servir cet hiver. Sur un grand patinoir, il n'a pas eu de temps à jouer. Bien entraîné, c'est un excellent joueur. Il est très rapide et connaît bien la partie. Le club Québec ferait bien de s'en servir cet hiver.

NOTES
 Le club Brockville a une partie de ligue pour mercredi avec les Frontenac de Kingston. Les deux équipes ont des joueurs très bons. Cette partie s'annonce comme étant très intéressante. Le club restera donc à la suite.
 Le club Brockville a une partie de ligue pour mercredi avec les Frontenac de Kingston. Les deux équipes ont des joueurs très bons. Cette partie s'annonce comme étant très intéressante. Le club restera donc à la suite.
 Le club Brockville a une partie de ligue pour mercredi avec les Frontenac de Kingston. Les deux équipes ont des joueurs très bons. Cette partie s'annonce comme étant très intéressante. Le club restera donc à la suite.

LES CHAMPIONS DE LA C. A. H. L. BATTENT LE NATIONAL PAR UN SCORE DE 13 A 2, SAMEDI.

COMPTE RENDU DETAILLE DE LA JOUTE—CE SOIR, NATIONAL-WESTMOUNT AU VICTORIA.

BOHOS D'UNE JOUTE PEU INTERESSANTE

Du correspondant régulier de "La Presse".
 Québec, 23 — C'est avec beaucoup d'impatience que le public québécois attendait la joute nationale qui devait se jouer à Québec et de plus, le souvenir des joutes passées au National de croix était encore dans toutes les mémoires.
 Le National arrivait donc à Québec, avec une renommée, du moins avec une grande sympathie acquise.
 Disons-le tout de suite, il est bon de voir les choses telles qu'elles sont — que le résultat n'a pas justifié l'attente, d'après ce que l'on se figurait, il est bien sûr que les parieurs sur les chances du National étaient en très petit nombre, mais franchement, on s'attendait à ce que les visiteurs feraient merveille.
 Il y a de moments où il faut absolument dire la vérité. Si l'on avait toujours agi de cette façon, peut-être les choses auraient-elles été mieux.
 Il est parfaitement ridicule, surtout dangereux, de leur faire la joute de compléments qui n'ont pas de sens sans fondement. On étouffe et décourage les premiers, l'on n'aide pas les seconds en leur laissant croire qu'ils ont atteint la perfection, alors qu'ils en sont si éloignés.
 C'est par un score final de 13 à 2 que le Québec a triomphé du National. Avant tout de suite que le score aurait aussi bien pu être de 25 à 2. Le National semble avoir fait de rudes pertes; car réellement nous ne nous figurons pas qu'il puisse résister un tant soit peu sur un patinoir plus grand que celui de Québec.

LES VICTORIA

ILS TRIOMPHENT AVANT-HIER DES SHAMROCKS AU PATINOIR VICTORIA PAR 7 A 2, DANS UNE JOUTE ANIMEE.

MCGILL DEFAIT LE VARSITY A TORONTO.

LES VICTORIA CONTINUENT LEUR MARCHÉ TRIOMPHAL
 Les Victoria ont remporté samedi une belle victoire sur les Shamrocks, les battant par un score de 7 à 2, au patinoir Victoria. Cette joute rapportait aux spectateurs à huit ou neuf cents en arrière, aux deux jours de la semaine. Les Shamrocks, qui étaient venus de Montréal, ont joué avec beaucoup d'enthousiasme, mais ils ont été vaincus. Les Victoria ont joué avec beaucoup d'enthousiasme, et ont remporté la victoire. Les équipes se composaient comme suit :
 Victoria — P. Lavigne, but; point, Gauthier, courtois, Kent, Mallette, P. Champagne, H. Desjardins et A. Clements, attaque.
 Shamrocks — G. Hunter, but; point, D. Miller, courtois, G. McDonald; Mallette, Montgomery, Smith, McCourt, attaque.
 Referee — R. G. McAdam, Montréal, Umpires, H. Collins et Connelly, Ingham.

LES JOUEURS DU NATIONAL
 Cattarinich, le gardien des buts, est le seul qui ait joué une partie quelconque. A de certains moments, il a certainement fait des coups sûrs, mais d'un autre côté, il semble avoir une manière absolument unique de défendre les buts. On dirait franchement que c'est le caoutchouc qui vient au devant de lui et non lui qui se jette sur le caoutchouc pour l'intercepter. Somme toute, il n'a rien fait de remarquable, car l'ouvrage ne lui a pas manqué.
 Le "point" Vendette ne manque pas de courage et de bonne volonté, mais il est trop lent. Le hockey moderne demande une rapidité, tant au point de vue du patinage, du jeu même du bâton. Surtout lorsqu'une équipe a besoin de se défendre, elle doit montrer plus de rapidité et plus de dextérité. Sa lenteur lui enlève la chance de croquer des erreurs des adversaires. Il n'est pas très sûr et surtout, toujours trop tardivement.
 "Jack" Lacombe est certainement supérieur à ses co-équipiers. Cependant comme ses partenaires, il est lent, et ne palme pas assez vite pour que ses courses soient efficaces. C'est toutefois un joueur solide et qui pourra, avec de l'expérience, se développer.
 Les quatre autres : Dostaler, Paquet, Doyle et Préfontaine, ont joué très peu. Les quatre autres, quoiqu'ils aient fait de bien, mais sont d'une lenteur désespérante, et pas assez agressifs. Très indoliques, ils ne font que constater les faits des buts adversaires et perdent sans cesse l'occasion de scorer. Préfontaine est le meilleur des quatre, mais il n'est pas très sûr. Somme toute, l'équipe du National, telle que constituée, manque totalement de rapidité et d'expérience. Elle est assez solide, mais ne sait pas se servir de son poids.

LES QUEBECOIS
 Le capitaine Jordan et Morency ne faisaient pas partie de l'équipe qui a vaincu le National. Georges, qui a joué toute la partie, a été très bon. Il a fait de très bons coups, mais il n'a pas eu de temps à jouer. Bien entraîné, c'est un excellent joueur. Il est très rapide et connaît bien la partie. Le club Québec ferait bien de s'en servir cet hiver. Sur un grand patinoir, il n'a pas eu de temps à jouer. Bien entraîné, c'est un excellent joueur. Il est très rapide et connaît bien la partie. Le club Québec ferait bien de s'en servir cet hiver.

NOTES
 Le club Brockville a une partie de ligue pour mercredi avec les Frontenac de Kingston. Les deux équipes ont des joueurs très bons. Cette partie s'annonce comme étant très intéressante. Le club restera donc à la suite.
 Le club Brockville a une partie de ligue pour mercredi avec les Frontenac de Kingston. Les deux équipes ont des joueurs très bons. Cette partie s'annonce comme étant très intéressante. Le club restera donc à la suite.
 Le club Brockville a une partie de ligue pour mercredi avec les Frontenac de Kingston. Les deux équipes ont des joueurs très bons. Cette partie s'annonce comme étant très intéressante. Le club restera donc à la suite.

LES CHAMPIONS DE LA C. A. H. L. BATTENT LE NATIONAL PAR UN SCORE DE 13 A 2, SAMEDI.

COMPTE RENDU DETAILLE DE LA JOUTE—CE SOIR, NATIONAL-WESTMOUNT AU VICTORIA.

BOHOS D'UNE JOUTE PEU INTERESSANTE

Du correspondant régulier de "La Presse".
 Québec, 23 — C'est avec beaucoup d'impatience que le public québécois attendait la joute nationale qui devait se jouer à Québec et de plus, le souvenir des joutes passées au National de croix était encore dans toutes les mémoires.
 Le National arrivait donc à Québec, avec une renommée, du moins avec une grande sympathie acquise.
 Disons-le tout de suite, il est bon de voir les choses telles qu'elles sont — que le résultat n'a pas justifié l'attente, d'après ce que l'on se figurait, il est bien sûr que les parieurs sur les chances du National étaient en très petit nombre, mais franchement, on s'attendait à ce que les visiteurs feraient merveille.
 Il y a de moments où il faut absolument dire la vérité. Si l'on avait toujours agi de cette façon, peut-être les choses auraient-elles été mieux.
 Il est parfaitement ridicule, surtout dangereux, de leur faire la joute de compléments qui n'ont pas de sens sans fondement. On étouffe et décourage les premiers, l'on n'aide pas les seconds en leur laissant croire qu'ils ont atteint la perfection, alors qu'ils en sont si éloignés.
 C'est par un score final de 13 à 2 que le Québec a triomphé du National. Avant tout de suite que le score aurait aussi bien pu être de 25 à 2. Le National semble avoir fait de rudes pertes; car réellement nous ne nous figurons pas qu'il puisse résister un tant soit peu sur un patinoir plus grand que celui de Québec.

LA BOXE

DEMAIN SOIR AURA LIEU LE COMBAT ENTRE KID ARBOUR ET ALF. LYNCH, DE QUEBEC.

BANQUET DU CANADIEN DE ST HENRI A LA POINTE AUX TREMBLES—PARTIE DE QUILLLES A LA SALLE BEAUCHAMP.

LA BOXE
 C'est demain soir qu'aura lieu, au Mile-End, sous les auspices des Shamrocks, la joute de boxe entre Kid Arbour, de cette ville, et Alfred Lynch, de Québec. C'est la première fois que deux champions de cette catégorie se rencontrent. Les amateurs de pugilat. On peut s'attendre à une très belle exhibition de boxe.
 Arbour est un jeune homme des plus forts, et Lynch est un homme expérimenté. Les deux hommes se rencontreront à 12 heures.
 Le combat aura lieu à 8 heures.
 Les deux hommes se rencontreront à 12 heures.
 Le combat aura lieu à 8 heures.

LA BOXE
 C'est demain soir qu'aura lieu, au Mile-End, sous les auspices des Shamrocks, la joute de boxe entre Kid Arbour, de cette ville, et Alfred Lynch, de Québec. C'est la première fois que deux champions de cette catégorie se rencontrent. Les amateurs de pugilat. On peut s'attendre à une très belle exhibition de boxe.
 Arbour est un jeune homme des plus forts, et Lynch est un homme expérimenté. Les deux hommes se rencontreront à 12 heures.
 Le combat aura lieu à 8 heures.
 Les deux hommes se rencontreront à 12 heures.
 Le combat aura lieu à 8 heures.

LA BOXE
 C'est demain soir qu'aura lieu, au Mile-End, sous les auspices des Shamrocks, la joute de boxe entre Kid Arbour, de cette ville, et Alfred Lynch, de Québec. C'est la première fois que deux champions de cette catégorie se rencontrent. Les amateurs de pugilat. On peut s'attendre à une très belle exhibition de boxe.
 Arbour est un jeune homme des plus forts, et Lynch est un homme expérimenté. Les deux hommes se rencontreront à 12 heures.
 Le combat aura lieu à 8 heures.
 Les deux hommes se rencontreront à 12 heures.
 Le combat aura lieu à 8 heures.

LA BOXE
 C'est demain soir qu'aura lieu, au Mile-End, sous les auspices des Shamrocks, la joute de boxe entre Kid Arbour, de cette ville, et Alfred Lynch, de Québec. C'est la première fois que deux champions de cette catégorie se rencontrent. Les amateurs de pugilat. On peut s'attendre à une très belle exhibition de boxe.
 Arbour est un jeune homme des plus forts, et Lynch est un homme expérimenté. Les deux hommes se rencontreront à 12 heures.
 Le combat aura lieu à 8 heures.
 Les deux hommes se rencontreront à 12 heures.
 Le combat aura lieu à 8 heures.

LA BOXE
 C'est demain soir qu'aura lieu, au Mile-End, sous les auspices des Shamrocks, la joute de boxe entre Kid Arbour, de cette ville, et Alfred Lynch, de Québec. C'est la première fois que deux champions de cette catégorie se rencontrent. Les amateurs de pugilat. On peut s'attendre à une très belle exhibition de boxe.
 Arbour est un jeune homme des plus forts, et Lynch est un homme expérimenté. Les deux hommes se rencontreront à 12 heures.
 Le combat aura lieu à 8 heures.
 Les deux hommes se rencontreront à 12 heures.
 Le combat aura lieu à 8 heures.

LA BOXE
 C'est demain soir qu'aura lieu, au Mile-End, sous les auspices des Shamrocks, la joute de boxe entre Kid Arbour, de cette ville, et Alfred Lynch, de Québec. C'est la première fois que deux champions de cette catégorie se rencontrent. Les amateurs de pugilat. On peut s'attendre à une très belle exhibition de boxe.
 Arbour est un jeune homme des plus forts, et Lynch est un homme expérimenté. Les deux hommes se rencontreront à 12 heures.
 Le combat aura lieu à 8 heures.
 Les deux hommes se rencontreront à 12 heures.
 Le combat aura lieu à 8 heures.

LA BOXE
 C'est demain soir qu'aura lieu, au Mile-End, sous les auspices des Shamrocks, la joute de boxe entre Kid Arbour, de cette ville, et Alfred Lynch, de Québec. C'est la première fois que deux champions de cette catégorie se rencontrent. Les amateurs de pugilat. On peut s'attendre à une très belle exhibition de boxe.
 Arbour est un jeune homme des plus forts, et Lynch est un homme expérimenté. Les deux hommes se rencontreront à 12 heures.
 Le combat aura lieu à 8 heures.
 Les deux hommes se rencontreront à 12 heures.
 Le combat aura lieu à 8 heures.

TEA PAYER

ce mois-ci pour les plus grandes et les meilleures valeurs dans les "Articles de Toilette pour Hommes." C'est-à-dire pourvu que vous décidiez d'acheter de R. J. Tooke. Notre

VENTE A 20 P.C. DE REDUCTION

signifie des prix phénoménaux et des valeurs merveilleuses. Prix qui réclament votre attention immédiate.

"LE PREMIER MAGASIN DE CHEMISES DU CANADA."

R.J. TOOKE,

177 RUE SAINT-JACQUES.
 2387 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST
 1553 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

LA LUTTE DE VENDREDI
GOTCH ET MAUPAS
 Le "Club Athlétique Canadien," composé de tous les organisateurs qui ont rendu la lutte populaire au parc Schermer, n'a rien négligé pour mener à bonne fin la fameuse rencontre qui sera la lutte entre Gotch et Maupas.
 Les sportsmen dévoués à la cause de la lutte et de l'athlétisme n'ont pas hésité devant aucune considération pour assurer à Montréal cette joute importante. La bourse offerte sera l'une des plus considérables qui aient jamais été gagnées sur ce continent : 2500 \$, dont 1000 \$ pour le vainqueur, 1000 \$ pour le vaincu, et 500 \$ pour le public. Cette lutte fera époque chez nos amateurs : voir Gotch et Maupas aux prises, c'est un rêve.
 Gotch sera probablement le favori chez nos parieurs endurcis; cependant, la façon magistrale avec laquelle Maupas a roulé Rogers en trois minutes, doit avertir que Maupas possède quelques trucs dans sa manche capables de tourner les plus forts adversaires.
 Dr J. P. GADBOIS.

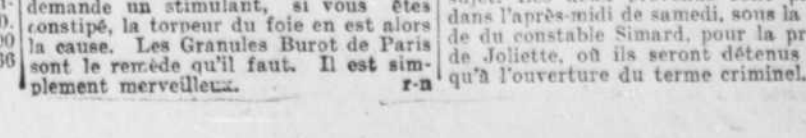
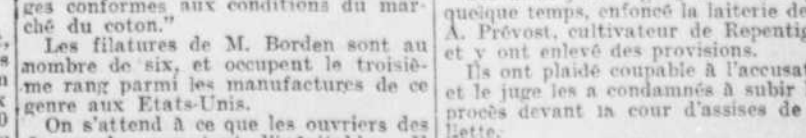
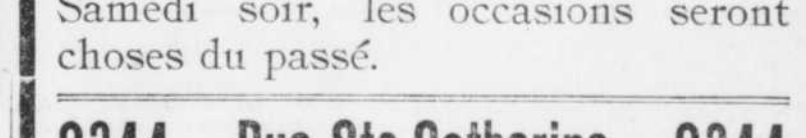
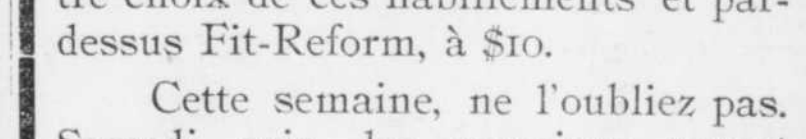
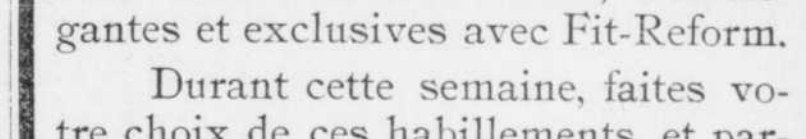
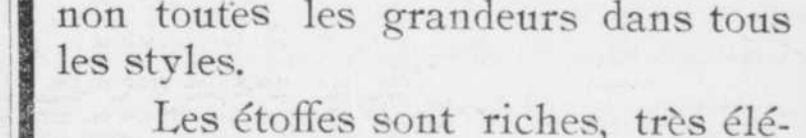
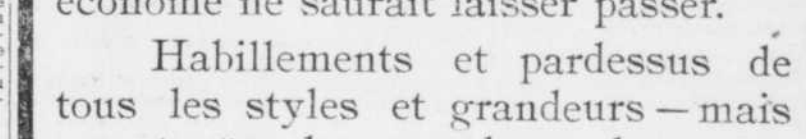
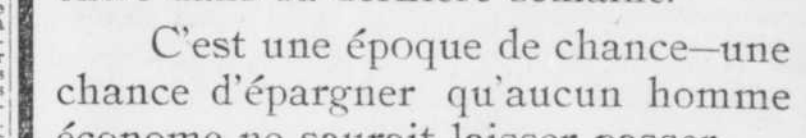
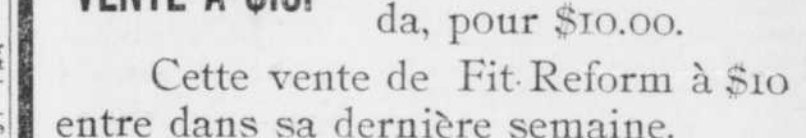
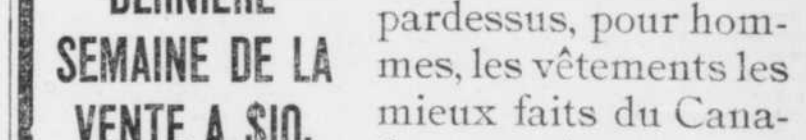
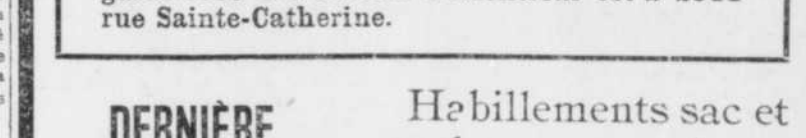
LE MAIRE DE MANIWAKI
 C'est demain soir qu'aura lieu, au Mile-End, sous les auspices des Shamrocks, la joute de boxe entre Kid Arbour, de cette ville, et Alfred Lynch, de Québec. C'est la première fois que deux champions de cette catégorie se rencontrent. Les amateurs de pugilat. On peut s'attendre à une très belle exhibition de boxe.
 Arbour est un jeune homme des plus forts, et Lynch est un homme expérimenté. Les deux hommes se rencontreront à 12 heures.
 Le combat aura lieu à 8 heures.
 Les deux hommes se rencontreront à 12 heures.
 Le combat aura lieu à 8 heures.

LA RAQUETTE
 Le club de raquette du Canadien, de Saint-Henri, a donné hier son dîner annuel à l'hôtel de Madame Laplante, à la Pointe aux Trembles. Le dîner a été très réussi. Les membres du club ont été très satisfaits. Le dîner a été très réussi. Les membres du club ont été très satisfaits. Le dîner a été très réussi. Les membres du club ont été très satisfaits.

LES QUILLLES
 Le club de quilles du Canadien, de Saint-Henri, a donné hier son dîner annuel à l'hôtel de Madame Laplante, à la Pointe aux Trembles. Le dîner a été très réussi. Les membres du club ont été très satisfaits. Le dîner a été très réussi. Les membres du club ont été très satisfaits. Le dîner a été très réussi. Les membres du club ont été très satisfaits.

MYSTERIEUSE DISPARITION
 On est Mlle Ada Rondeau, de Mapleville, R. A.
 Mapleville, 23 — La famille de M. Joseph Rondeau est dans une mortelle inquiétude.
 L'un des membres de cette famille, Mlle Ada Rondeau, âgée de 18 ans, n'a pas été revue chez elle depuis une semaine.
 C'est une personne d'environ cinq pieds de stature, pesant 120 livres, et au teint clair.
 Mlle Rondeau, lors de sa disparition, portait un manteau de couleur olive, et une robe bleue.
 La police a été avertie et recherche la disparue.

PIANOS D'OCCASION POUR JANVIER
 Un piano d'occasion Howard droit, 7 octaves, gr. i format cabinet, trois pédales, beau son, magnifique caisse en noyer. Prix ordinaire \$350.00. Prix spécial \$250.00. Conditions \$10.00 comptant et \$7.00 par mois. Très beau piano droit Heintzman et Co, caisse en noyer, beau son, parait comme neuf. Prix ordinaire \$400. Prix spécial \$225.00. \$20.00 comptant et \$7.00 par mois. Piano droit Lindsay, de première classe, format grand cabinet, trois pédales, n'a pas servi un an. Prix ordinaire \$300.00. Prix d'occasion \$205.00. Conditions \$10.00 comptant et \$6.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 2368 rue Sainte-Catherine.



QUEBEC

LES CHAMPIONS DE LA C. A. H. L. BATTENT LE NATIONAL PAR UN SCORE DE 13 A 2, SAMEDI.

COMPTE RENDU DETAILLE DE LA JOUTE—CE SOIR, NATIONAL-WESTMOUNT AU VICTORIA.

BOHOS D'UNE JOUTE PEU INTERESSANTE

Du correspondant régulier de "La Presse".
 Québec, 23 — C'est avec beaucoup d'impatience que le public québécois attendait la joute nationale qui devait se jouer à Québec et de plus, le souvenir des joutes passées au National de croix était encore dans toutes les mémoires.
 Le National arrivait donc à Québec, avec une renommée, du moins avec une grande sympathie acquise.
 Disons-le tout de suite, il est bon de voir les choses telles qu'elles sont — que le résultat n'a pas justifié l'attente, d'après ce que l'on se figurait, il est bien sûr que les parieurs sur les chances du National étaient en très petit nombre, mais franchement, on s'attendait à ce que les visiteurs feraient merveille.
 Il y a de moments où il faut absolument dire la vérité. Si l'on avait toujours agi de cette façon, peut-être les choses auraient-elles été mieux.
 Il est parfaitement ridicule, surtout dangereux, de leur faire la joute de compléments qui n'ont pas de sens sans fondement. On étouffe et décourage les premiers, l'on n'aide pas les seconds en leur laissant croire qu'ils ont atteint la perfection, alors qu'ils en sont si éloignés.
 C'est par un score final de 13 à 2 que le Québec a triomphé du National. Avant tout de suite que le score aurait aussi bien pu être de 25 à 2. Le National semble avoir fait de rudes pertes; car réellement nous ne nous figurons pas qu'il puisse résister un tant soit peu sur un patinoir plus grand que celui de Québec.

LE MONTAGNARD

CORNWALL SORT VICTORIEUX DE LA JOUTE DE SAMEDI PAR UN SCORE DE 4 A 2.

RESULTAT DES DIFFERENTES JOUTES DE LA SEMAINE A TROIS-RIVIERES.

LE MONTAGNARD BATTU A CORNWALL
 Cornwall, 23 — La jeune équipe du Cornwall qui a fait une si vaillante lutte contre les Wanderers et contre Brockville, a joué samedi sa première partie chez elle, battant le Montagnard, de Montréal, par un score de 4 à 2. La joute fut rapide et excitante du commencement à la fin. Les visiteurs se montrèrent plus rapides et jouèrent avec plus d'enthousiasme qu'on ne s'y attendait, ce qui fut cause que le résultat fut en faveur du Montagnard. Le club local fit un vigoureux effort dans la deuxième mi-temps. Mallette, McCourt et Gauthier furent les meilleurs. Les équipes se composaient comme suit :
 Montagnard — P. Lavigne, but; point, Gauthier, courtois, Kent, Mallette, P. Champagne, H. Desjardins et A. Clements, attaque.
 Cornwall — G. Hunter, but; point, D. Miller, courtois, G. McDonald; Mallette, Montgomery, Smith, McCourt, attaque.
 Referee — R. G. McAdam, Montréal, Umpires, H. Collins et Connelly, Ingham.

LES VICTORIA

ILS TRIOMPHENT AVANT-HIER DES SHAMROCKS AU PATINOIR VICTORIA PAR 7 A 2, DANS UNE JOUTE ANIMEE.

MCGILL DEFAIT LE VARSITY A TORONTO.

LES VICTORIA CONTINUENT LEUR MARCHÉ TRIOMPHAL
 Les Victoria ont remporté samedi une belle victoire sur les Shamrocks, les battant par un score de 7 à 2, au patinoir Victoria. Cette joute rapportait aux spectateurs à huit ou neuf cents en arrière, aux deux jours de la semaine. Les Shamrocks, qui étaient venus de Montréal, ont joué avec beaucoup d'enthousiasme, mais ils ont été vaincus. Les Victoria ont joué avec beaucoup d'enthousiasme, et ont remporté la victoire. Les équipes se composaient comme

LA PRESSE

51 rue St Jacques, angle de la Côte St
Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENTS :
EDITION QUOTIDIENNE \$2.00 par an, \$1.00 pour 6 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE \$1.00 par an, \$0.50 pour 6 mois.
Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au
No 51 rue St Jacques, angle de la Côte St
Lambert, Montréal, par la Compagnie de
Publication de LA PRESSE (Limitée), H.
Godin, président et gérant-général.

Pour toutes nouvelles et illustrations, s'a-
dresser à M. Lorenzo Prince, chef du
service des nouvelles de "La Presse" (Bell
Téléphone : le jour, Main 4230; le soir et
les fêtes, 2341 2325).

Toute correspondance doit être adressée
comme suit : LA PRESSE, No 51 rue St
Jacques, Montréal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE

21 JANVIER

LUNDI - - - - - 81,921

MARDI - - - - - 81,929

MERCREDI - - - - - 81,892

JEUDI - - - - - 82,269

VENDREDI - - - - - 81,748

SAMEDI - - - - - 88,712

TOTAL - - - - - 508,471

HEBDOMADAIRE - - - - - 44,436

552,907

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

84,745

MONTREAL, 23 JANVIER 1905

LE GRAND COUP!

L'organe No 2 publié, samedi, ce qui

suit :

SUIVEZ BIEN!

Nous invitons nos lecteurs à suivre
avec une attention particulière les ges-
tes et les péroraisons de "La Presse"
dans la question de l'élargissement de
la prolongation des franchises de la
compagnie des voitures électriques.

Nous aussi nous invitons nos lec-
teurs à suivre tout particulièrement la
discussion à laquelle va donner lieu la
prolongation des franchises municipa-
les du trust.

Aucune surprise ne viendra du côté
de "La Presse", on peut en être sûr. Sa
ligne de conduite n'a pas varié d'une
lignes : contre le trust hier, contre toute
prolongation de franchise, "La Pres-
se" restera contre le trust et contre la
continuation de son exploitation des
citoyens et du trésor municipal, qu'il
s'agisse du gaz ou des petits chars.

Et nous aussi, nous invitons le pu-
blic à suivre "La Presse" et à constater
si de tous les côtés qui prennent aussi
elle il en est un seul qui prenne aussi
franchement et aussi vigoureusement
qu'elle la défense des intérêts publics.

L'organe No 2 le sait tout le premier
et son invite au public de nous surveil-
ler n'a d'autre but, que d'échapper à
une surveillance qui serait gênante pour
lui.

Depuis des mois, il fait le jeu du
trust ; il prête ses colonnes aux confi-
dences d'un "gazier" ennemi de la munici-
palité, ennemi de la concurrence
mais favorable au plus haut degré à
une "entente" avec la compagnie du gaz.

Depuis des semaines, c'est-à-dire de-
puis que les petits chars se promènent
dans les couloirs municipaux, l'organe
No 2 reçoit et publie les confidences de
la compagnie et mélange agréablement
les questions de transport, d'en-
lèvement de la neige, de pavage avec
celle d'une "entente" avec la compa-
gnie.

Cette affaire de la prolongation de
la franchise des chars urbains est en-
core une fois une affaire n'a encore
été à l'hôtel de ville.

La "Gazette" nous apprend ce matin
que l'hon. sénateur Forget a présenté
un plan définitif ; que l'étude financière
de ce plan a été confiée au contrô-
leur de la cité et que les chiffres ayant
été reconnus exacts une prolongation
de franchise de trente-deux ans, consti-
tuant, avec les dix-huit années non
expirées du présent contrat, une FRAN-
CHISE DE CINQUANTE ANS, à partir
d'aujourd'hui, sera votée par le
Conseil d'ici à cinq ou six semaines.

Si ces pronostics se réalisent le Con-
seil de Ville élu en 1904, restera le Con-
seil le plus pourri que Montréal aura
mis à la tête de ses affaires.

Qu'ils se réalisent ou non il n'en est
pas moins établi, depuis longtemps
déjà, que la Compagnie a pris ses me-
sures pour surprendre la vigilance de
la presse et du public et qu'elle a trou-
vé à l'hôtel de ville des complices pour
l'aider dans cette besogne.

Contrairement à l'organe No 2
qui clame sans cesse : "Nous sa-
vons ! nous savons !" et qui ne dit
jamais rien, parce qu'il a des raisons
pour tout cacher. "La Presse" a l'ha-
bitude de dire au public : voici ce qui
se passe et ce qu'on tramé contre les
intérêts de la ville et des citoyens.

Quand le Conseil nomma la Commis-
sion spéciale pour l'étude de la ques-
tion de l'augmentation du revenu, "La
Presse", déclare le lendemain que cette
commission aboutira à un projet de
prolongation de la franchise des Chars
Urbains. C'est arrivé.

Maintenant nos amis montrent com-
ment le Conseil pourra "facilement" l'a-
faire en cinq ou six semaines.

A l'époque où fut nommée cette com-
mission d'où sortira le projet de pro-
longation, l'échevin Chausse fut une
motion : "que dans un mois il présente-
rait un règlement amendant le règle-
ment 210 et autres concernant la Com-
pagnie des Chars Urbains".

Interviewé par "La Presse", com-
prenant la manœuvre de l'échevin
Chausse, cet estimable représentant
d'un quartier ouvrier déclara qu'il ne
savait pas encore quels amendements
il proposerait, qu'il avait besoin de con-
sulter ses collègues, etc., réponse au
moins étrange, car on ne propose gé-
néralement pas des amendements dont
on ne connaît pas la nature.

C'était pourtant le cas. L'échevin
Chausse n'a fait sa motion que pour

gagner les délais exigés pour amender
un règlement et permettre à la compa-
gnie des chars d'enlever un vote dans
le moins de temps possible.

Reste à savoir si les citoyens vont
se laisser jouer de la sorte ; s'ils vont
contrairement à la coutume, à la dé-
couverte la plus élémentaire, laisser un
certain nombre d'échevins tripotiller en
secret les intérêts de la ville, des ci-
toyens pour mieux les vendre en bloc
à la compagnie des chars urbains.

Avant d'aller plus loin il faut des ex-
plication sur les points suivants :

1. A quelles dates la Commission du
Revenu a-t-elle eu des entrevues avec
la Compagnie des Chars Urbains ?

2. Pourquoi n'a-t-on pas tenu de
séances publiques de ces entrevues ; il
y a-t-il des procès verbaux de ces séan-
ces ?

3. Quand la commission a-t-elle reçu
les propositions de la Compagnie ?

4. Pourquoi a-t-elle tenu secrètes ces
propositions ?

5. Que s'est-il passé dans la séance
à huis-clos de la Commission ou d'une
sous-commission de la dite commission,
à laquelle assistaient l'hon. sénateur
Forget et M. Rodolphe Forget, M.P. ?

Nous le répétons, cette affaire mys-
térieuse est la tentative la plus cyni-
que, la plus impudente qu'on ait enco-
re faite contre les intérêts de la ville ;
on se cache non pour faire une affai-
re honnête et depuis des mois la com-
pagnie et ses alliés du Conseil manœuv-
rent comme Anacharsis.

LE SENTIMENT CANADIEN-
FRANCAIS AUX ETATS-UNIS

Nous suivons, non seulement avec de
l'intérêt, mais avec de l'étonnement, les
belles choses françaises qui se passent
dans la Nouvelle-Angleterre. Ce n'est
pas le temps, ni l'heure de définir ce
sentiment exqu Coast qui rattache les nou-
veaux Canadiens-français, même nés là-
bas, à la vieille souche d'ici. Question
de sang. Nous disons tout cela, en pas-
sant, à propos d'un simple article ami-
cal que nous communiquons un ami. Il
peut se faire que nous ayons une faul-
sette pour l'hon. M. L. O. David ; ce
n'est, strictement, pas un défaut. La
Providence nous envoie, de temps à au-
tre, de ces gens qui incarnent une na-
tionalité. Nous acceptons volontiers
M. David pour l'un de ces envoyés, un
convaincu, un sincère, un têt.

Bref, il n'est question que de ceci.
On a joué la pièce de l'hon. M. L. O.
David dans la Nouvelle-Angleterre et
voilà comment lui rend justice notre
excellent confrère du "Courier National",
de Lawrence, Mass. :

Les membres du Cercle Non Pareil,
artistes pour la plupart au talent re-
connu, sont d'accord avec moi pour
dire que leur grand succès dans la re-
présentation du "Drapeau de Carillon"
tient pour une large part au nationalis-
me du drame dont ils se sont faits
les interprètes.

Les Franco-Américains aiment le
théâtre et admirent les vrais artistes.
C'est entendu ! Mais ce qui a éveillé en
l'âme de nos compatriotes l'écho le plus
profond, ce qui a fait jaillir l'enthousiasme
dans tous les cœurs, c'est surtout
le sentiment national qui vibre
dans toutes les scènes du "Drapeau de
Carillon". Sans doute, l'art des acteurs
a donné de la vie au drame, en a fait
quelque chose de véridique, de senti-
ment, et c'est là un mérite que je ne
conteste pas. Mais le même art des
mêmes acteurs n'aurait pas excité les
mêmes émotions, s'il se fut exercé dans
un drame, même de premier ordre, d'où
le sentiment national, le sentiment cana-
dien n'eût exclu. Voilà ce qui est
incompréhensible. Et cela même n'est pas
de nature à blesser la légitime fierté
des membres du Cercle Non Pareil, ni
à diminuer leur prestige ou leur mé-
rite : c'est aussi un mérite, et un grand
mérite, de créer un drame d'harmonie
avec les spectacles devant qui on doit
le représenter.

Il est donc évident pour tout obser-
vateur un peu avisé que le sentiment
national est encore très vivant chez les
Franco-Américains. L'assimilation, l'a-
méricanisation, la saxonalisation, a pu
changer quelque peu nos mœurs et nos
coutumes, faire pénétrer jusqu'à l'inté-
rieur de certaines familles la langue
anglaise, nous donner de faux airs
d'Anglo-Américains, mais qu'il passe
sur nous un souffle de nationalisme, et
tous ces détails disparaissent emportés
par l'enthousiasme du patriotisme qui
dort quelquefois, mais existe toujours,
dormant toujours au fond de tout
cœur franco-américain !

De nombreux réfugiés russes, en ma-
jeure partie israélites, débarquent con-
tinuellement à Londres. Le chômage
dans les quartiers pauvres de la capi-
tale étant déjà très accentué, cette
immigration en masse d'Israélites rus-
ses et Polonais provoque parmi les
ouvriers anglais de vives inquiétudes.

L'HIVER

Période Critique pour les Malades. —
Moyen Infaillible d'Échapper à
l'Influence Saisonnière.

C'est l'hiver ! la neige, les frimas
sont à craindre pour les malades,
particulièrement pour ceux qui souf-
frent de la poitrine. Tel toussueur
qui, grâce à la température élémentaire
de l'été, parait à moitié guéri, sera
emporté à la première récidive que
lui vaudra le retour des mauvais
jours. Chaque année nous voyons
disparaître de la sorte des milliers
et des milliers de malades, trop fai-
bles pour lutter contre la recrudescence
de leur affection.

Un moyen infaillible d'échapper à
l'influence saisonnière, c'est de faire
usage des CAPSULES CRÉSOBÈNE.
Malades qui souffrez d'une bron-
chite ancienne, d'une toux rebelle,
d'une laryngite, d'un asthme, d'une
pleurésie, d'une tuberculose, prenez
dès maintenant les CAPSULES CRÉ-
SOBÈNE. Ce précieux médicament
calmera l'inflammation de vos bron-
ches, décongestionnera vos poumons,
abaissera votre toux, rendra votre
respiration douce et régulière, vous
donnera l'appétit et des forces, aug-
mentera votre résistance vitale.

Nous pourrions alors affronter les ge-
lées et les neiges de l'hiver. Allez
aujourd'hui même chercher le remède
de qui vous sauvera, qui préviendra
le danger, le remède qui en quelques
jours enlèvera jusqu'aux dernières
racines de l'affection. Ce remède
c'est la CAPSULE CRÉSOBÈNE, le
régénérateur des poumons.

En vente chez tous les pharmaciens, ou
envoyez par la poste, sur récépissé, au
prix, 50 c. le flacon, en s'adressant à M. A.
McNary, pharmacien, 1885 rue Ste Catherine,
Montréal.

(23)

moscovites qui dut pourtant leur ga-
rantir leur indépendance ; mais cette
indépendance garantie n'a jamais été
respectée. A maintes reprises les Ruthé-
nes tentèrent de libérer leur patrie de
la domination moscovite ; ce fut en
vain. Catherine II leur enleva leur or-
ganisation autonome, les réduisit en
servage et annexa leur pays à l'em-
pire moscovite sous le nom de "Petite
Russie". C'est ainsi que par un seul
casse tout un peuple a été supprimé
de l'histoire et de "Ruthènes" qu'il s'ap-
pelaient d'abord, en est arrivé à n'être
plus désigné par la philologie et l'éthi-
mographie que sous celui de "Petits
Russiens".

Quiconque connaît tant soit peu la
Russie aura remarqué que nulle part
le mouvement révolutionnaire n'est si
actif que dans sa partie méridionale,
dans les villes comme Kiev, Karkov,
Pottava, Odessa, etc. Même en tenant
compte du tempérament ardent qui ex-
carie en général les peuples méridio-
naux, il est certain que cela est dû
en grande partie à ce fait que le senti-
ment national des Ruthènes est très
développé, en dépit de leur dénationali-
sation officielle, et qu'avant 1824
2 millions d'âmes ils constituaient, de ce
côté, le gros de la population.

Le lecteur est averti ; du chambrant
politique dans la Russie méridio-
nale, ce sera le fait des Ruthènes.
Et les Ruthènes, ce sont eux les Petits
Russiens.

CHOSSES ET AUTRES

Il paraît que ces dames vont faire re-
venir, l'été prochain, les modes de 1820.
Laquelle d'entre elles va se parer la
première du turban écarlate que Mme
de Stael enroulait sur ses épaules che-
veux noirs ?

Les Japonais n'ont assurément pas la
moindre idée pour le moment, de ren-
voyer Port-Arthur à la Chine ; ce qui le
prouve bien, c'est l'empressement qu'ils
mettent à rétablir les fortifications dé-
truites par les Russes avant la capitu-
lation. Rien que les réparations du ba-
sein de carénage, dit une dépêche de To-
kio, emploient douze cents ouvriers ja-
ponais.

Le "Liverpool Daily Post and Mer-
cury" apprend de bonne source que M.
James-William Lowther, membre du
Parlement, a été désigné pour succéder
à lord Milner comme haut commissaire
dans le Sud de l'Afrique et comme gou-
verneur du Transvaal et de la colonie
du fleuve Orange.

Lord Milner reviendra sans doute en
Angleterre au mois d'avril. M. Lowther
paraîtrait dans le Sud de l'Afrique im-
médiatement après.

D'après la "Westminster Gazette," un
des résultats du revivalisme religieux
en Ecosse, se manifeste nettement aux
tribunaux de police. Ainsi au
tribunal de Newport, il n'y aurait au-
cune affaire d'insolence — chose qui ne
s'était jamais vue depuis 18 ans. A
Aberdeen, il y a quinze jours, le même
fait s'est produit — pour la première
fois depuis l'institution du tribunal.

Plus de ces figures patibulaires qu'on
voyait la comme des habitués à l'orchestre.
Les magistrats n'en croient pas
leurs yeux.

Il paraît que le roi d'Angleterre, arbi-
tre de toutes les élégances, vient de
lancer une nouvelle mode de parru-
sses. Le vêtement sera en étoffe de laine
gris foncé. Il sera long, il descendra
très bas, bien au-dessous des genoux.
Les revers de cuir seront rabattus lar-
gement, afin de faire mieux ressortir le
col de la chemise et la cravate.

Nous ne tarderons pas sans doute à
voir le parru-sses "roi d'Angleterre"
s'afficher à Montréal.

Les journaux de Londres s'occupent
de plus en plus de la question de créa-
tion d'une loi excluant les ouvriers
étrangers venant en Angleterre. Cette
question a pris récemment un caractère
aigu à cause de la guerre russo-japonai-
se.

De nombreux réfugiés russes, en ma-
jeure partie israélites, débarquent con-
tinuellement à Londres. Le chômage
dans les quartiers pauvres de la capi-
tale étant déjà très accentué, cette
immigration en masse d'Israélites rus-
ses et Polonais provoque parmi les
ouvriers anglais de vives inquiétudes.

LES PETITS RUSSIENS

L'agitation qui se poursuit en Russie
ne va pas manquer, assurément, de me-
tre en évidence certains groupes de po-
pulation disposés plus que d'autres à
un chambardement politique. Car, il ne
faut pas l'oublier, c'est improprement
qu'on dit "la Russie" et "la nation
russe", termes qui impliquent une unité
ethnographique autant que politique.

Il faut dire "les Russes" et "les peu-
ples russes", pour la bonne raison que
politiquement autant qu'ethnographi-
quement l'empire moscovite, comme na-
guère l'empire romain et de nos jours
l'empire britannique, est une consoli-
dation de cent patries distinctes sous
l'autorité d'un seul homme, une agglomé-
ration de cent peuples distincts sous
l'appellation d'une seule race.

De tous ces peuples, plus ou moins
russifiés, le public connaît assez bien,
dans le Nord, les Polonais et les Fi-
nois ; un peu moins, peut-être, les
Tartares, les Tatars, les Kirghis, les
Bouriates, les Turkmènes ; et proba-
blement pas du tout les Ruthènes qui,
entre tous, méritent de fixer l'atten-
tion. Ce sont ces derniers qu'on appe-
le les "Petits Russiens".

Les Ruthènes, pour la majeure par-
tie, environ 24 millions, habitent la
Russie Méridionale ; 3,575,576 la Ga-
lie du Nord et la Bukovine et, enfin,
429,447 la Hongrie septentrionale. Si
ce peuple et son histoire sont aujour-
d'hui oubliés, cela est dû surtout à ce
qu'officiellement son nom n'existe
plus.

La Russie méridionale, pays d'origi-
ne des Ruthènes, porte historiquement
le nom de "Russie", qui lui fut donné
déjà au IX et X siècles. Ce pays, "Ru-
ssia", diversément prononcé "Russia",
Ruthenia ou Ruthenia, n'eut rien de com-
mun avec les habitants de la Russie
actuelle qui ne s'organiseront politique-
ment qu'au XIII siècle et qui, sous la
domination des Tartares, formèrent au
XIVe siècle l'empire moscovite, dont la
population fut appelée "Moscovites".

Les chefs de l'empire moscovite s'appelèrent
"tsars moscovites" jusqu'à ce que Pierre-
le-Grand adoptât le titre de "tsar
de toutes les Russies".

La lutte avec le royaume de Pologne
amena les Ruthènes, sous Chmelnycky,
à s'unir, en 1653, avec l'empire des tsars

Le Grand Magasin fermera à 5.30 p.m. jusqu'à nouvel avis.
La CIE S. CARSLLEY LimitéeEXPOSITION DE PURS PRODUITS ALIMENTAIRES
DU GRAND MAGASIN

Echantillons en quantité — Souvenirs — Démonstrations — Lectures, tandis que l'exhibé des nourritu-
res pures est l'objet de notre attention spéciale, c'est le temps propice pour les démonstrations instructi-
ves et les échantillons en quantité. Tous devraient venir voir

COMMENT SONT FAITS LES BONBONS DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE

En tout juste 10 secondes, au moyen de la chaleur électrique et de la force centrifuge, le sucre
pur est changé en bonbons. Leur apparence est merveilleusement belle et il en est de même pour les
manger. Il y a plusieurs exhibés comprenant Bonvill, Geleé "Pure Gold", le Café Desideratum, des Crêpes de
H. C. & Co., etc., Farine Desideratum, etc., etc.

DES MILLIERS D'ÉCHANTILLONS SERONT DISTRIBUES

Il y a aussi un chef expert qui fabrique et donne des biscuits délicieusement chauds et croustil-
lants venant de sortir du fourneau, absolument gratuits. Il y a aussi plusieurs autres attractions, mais
nous n'avons pas l'espace pour les mentionner ici. Tous les principaux fabricants de produits alimentaires
purs sont ici pour introduire leurs produits et pour démontrer leurs nombreuses qualités.

BEAUX MEUBLES À DES PRIX SPÉCIAUX

Si nous vous donnions les chiffres démontrant les ventes énormes de meubles que nous avons faites
durant les deux dernières semaines, vous seriez surpris de voir qu'il y a encore des meubles de reste sur
nos étagères. Mais l'expérience du passé nous a appris comment nous préparer pour cette vente de jan-
vier, et nous avons agi de telle sorte que des meubles frais et nouveaux prennent constamment la place
de ceux qui sont vendus. Quelques aperçus pris au hasard dans le stock :

TABLES DE BUREAU

Seulement 7 tables de bureau en or-
me avec dessus fini en chêne doré, 4
piéds de longueur par 30 pouces de lar-
geur, 2 grands tiroirs. Ces tables sont
d'une fabrication et d'un fini splen-
dides. Valeur régulière : \$65.00. \$5.00
Prix de la vente de janvier.

COUCHETTES EN FER

45 couchettes en fer, émaillées en
bleu, avec ornements et boules en
cuivre. Quatre larges variant de 3
piéds à 4 piéds 6 pouces. Ces couchettes
sont très bien faites et très \$2.90
fortes. Valeur : \$3.50. Prix de
vente

RIDEAUX EN DENTELLE

Durant la vente d'écoulement de
janvier, les rideaux en dentelle de
première classe seront vendus aux
plus bas prix.
Cet offre spéciale pour demain :
18 paires de rideaux en dentelle
de première classe, magnifi-
ques, grands, bord boutonniers,
grandeur, 31 verges par 54 pouces.
Ordinaire, \$3.00. Prix spé-
cial, demain, la paire. \$2.20

CACHE-CORSETS

Un item choisi parmi les innom-
brables occasions en lingerie qu'on
trouve au premier étage.
Beaux cache-corsets en nanosok,
devant garnis de six rangées d'inser-
tion de dentelle valencienne, garnis
de belle dentelle et de beau ruban à
l'encre et aux bras. Prix, 66c
75c. Prix de vente de janvier.

OFFRE SPECIALE DE LAMPES

Voici les lampes qui sont le plus en
demande que nous vendons mainte-
nant. Elles valent, en peine d'être
vues et d'être achetées.
Lampes de passage, verres ornés
de rubis et opals. Valeur, \$2. \$1.55
Vente.
25 lampes de cuisine avec chemi-
se, mèche et grand bec, 42c
complètes, valeur, 65c. Vente.

BOTTINES DE DAMES

Outre notre superbe stock de chaus-
sures de dames marquées aux prix de
vente, nous faisons cette offre spé-
ciale pour demain.
Environ 10 paires de belles bot-
tines lacées en chevreau Dongola, cé-
lèbres bouts vernis, talons militaires,
points, 2 1/2 à 7, pour dames. Valeur
\$2.25. Prix d'occasion spécial, \$1.67
demain.

QUELQUES NOUVELLES SPE-
CIALES CONCERNANT LES TAPIS

Les ventes ont été très actives, mardi dernier, toute la journée, au
magasin de tapis, et les ménagères ont démontré à l'évidence l'appréciation
qu'elles faisaient de la remarquable vente de tapis du Grand Magasin.
Comme nous en avons encore un montant considérable, nous offrons, de-
main seulement, les lignes suivantes de tapis qui seront

TAPIS DE BRUXELLES

Près de 100 verges de
TAPIS DE BRUXELLES,
fond cramoisi, crème
ou bleu. Bordure 5/8 as-
sortie. Valeur \$1.45 la
verge. Prix de vente,
compris la COUTURE,
le POSAGE et la DOU-
BLURE, la verge 88c

TAPIS WILTON

700 verges de TAPIS
WILTON VELOURS,
fond cramoisi, crème
ou bleu. Bordure 5/8 as-
sortie. Valeur \$1.45 la
verge. Prix, y compris
la COUTURE, le PO-
SAGE et la DOUBLU-
RE, la verge. \$1.15

TAPIS TAPESTRY

900 verges de TAPIS
TAPESTRY, en une
grande variété de des-
sins agréables et de
couleurs modernes. Va-
leur 75c la verge. Prix
de vente, y compris la
COUTURE, le PO-
SAGE et la DOU-
BLURE, la verge

LA CIE S. CARSLLEY, LIMITEE.

1765 à 1783 RUE NOTRE-DAME, 184 à 194 RUE ST JACQUES, MONTREAL.

LES TOASTS SANDERSON D'UCUNS ANCIENS. D'AUTRES NOUVEAUX.

TOAST No 5

D'aucuns ne mangent point devant table abondante,
D'autres veulent en vain étancher soif ardente,
Nous avons Mountain Dew, pour nous manger et boire,
Alors aux deux toujours sachons donc rendre gloire !

SANDERSON'S
MOUNTAIN DEW

LA MARQUE QUI A RENDU FAMEUX LE WHISKY EGGOSSAIS

Il n'y a aucune substitution pour le MOUNTAIN DEW SCOTCH.

S. B. TOWNSEND & CO., Agents pour le Canada, Montréal.

SIROP D'ANIS GAUVIN

Essayer d'avoir du sommeil est la tâche la plus difficile pour
les malades. Pour le bébé qui souffre de la dentition, c'est tout à
fait impossible, à moins de lui faire prendre du

Sirop d'Anis Gauvin

le seul remède qui procure toujours un sommeil abondant et
régulier.

EN VENTE PARTOUT A 25 cts.

COOK'S FRIEND

n'est pas un produit de fantaisie mais un
produit alimentaire très utile et très sain. En vente chez tous les épiciers.

INSTITUT
ELECTRO-
THERAPIQUE
de Z. BRABANTExamen par le
Rayon X

LA MITRITE

APRES DIX ANNEES DE DOULEURS

Je soussigné certifie avoir souffert
pendant 10 ans des douleurs internes
atroces, qu'aucun médecin n'a

LA REVOLTE EN RUSSIE

Suite de la 1ère page

Cependant le sang qui a rougi la neige a enflammé la colère des grévistes, et la populace érie vengeance. Les grévistes ont la sympathie des classes moyennes.

EN ETAT DE SIEGE

St Pétersbourg, 23. — Depuis deux jours la ville semble être en état de siège. Les soldats en ont pris possession. Toutes les rues sont gardées par des troupes et les escadrons de cavalerie de gendarmes sont partout. Les manufactures fermées par la grève, sont entourées de cordons de soldats.

Par toute la ville, on voit des soldats carabins disant au peuple de ne pas s'écarter.

Malgré les énergiques mesures prises pour sauvegarder la ville, les habitants sont dans la plus grande terreur. Le bruit court que les grévistes vont mettre à sac et beaucoup de magasins sont fermés. Les grévistes ont dit qu'ils ne veulent pas de la grève, mais qu'ils veulent aller au peuple de ne pas s'écarter.

Le Père Gapon qui dirige le mouvement révolutionnaire, se multiplie pour organiser la révolte. Il dit que l'armée aura lieu sur la place du Palais, qu'il arrive et que les manifestants se résolvent à mourir, s'il le faut.

«Semblables aux révolutions françaises, disait-il hier, la marche du palais de Czar, sera la marche des soldats vers Versailles».

«Les manifestants de demain, ne s'en portent pas le bonnet rouge sans-culottes, marcheront comme les soldats de la liberté contre les tyrans».

Tous les régiments de cavalerie districts qui environnent la ville sont concentrés à St Pétersbourg, doivent former un cordon de défenses autour du palais impérial.

UNE SUPPLIQUE

Le Père Gapon a écrit une lettre au ministre de l'Intérieur, le Prince Sviatopolk Mirsky, dont voici le texte :

«Votre Excellence, «Les ouvriers de toutes les classes désirent voir l'Empereur à 2 heures de l'après-midi, le 23 janvier, dans le Jardin d'été, afin de lui exprimer leurs vœux et les besoins du peuple. Mes amis les ouvriers, m'ont écrit que Sa Majesté n'a rien refusé. Sa sagesse personnellement assurée, il viendra à l'heure, comme l'Empereur nous a promis, pour nous écouter, pour voir notre requête».

«C'est le devoir de Votre Excellence, à l'Empereur, de remettre cette lettre à Sa Majesté ainsi que notre requête. Dites à l'Empereur que les ouvriers qui m'accompagnent et les autres du peuple russe, de rendre au Palais d'hiver afin de leur montrer sa foi par des actes et non des manifestations».

Le document signé par le Père Gapon et 11 représentants d'ouvriers.

Aucun des ouvriers ne blâme l'Empereur, mais ils se sentent trahis par la faiblesse impériale et sur la route sur la faiblesse impériale.

Le grand duc Alexandre, qui a dirigé les opérations militaires contre les grévistes, hier, à St Pétersbourg.

Le grand duc Alexandre, qui a dirigé les opérations militaires contre les grévistes, hier, à St Pétersbourg.

Le grand duc Alexandre, qui a dirigé les opérations militaires contre les grévistes, hier, à St Pétersbourg.

Le grand duc Alexandre, qui a dirigé les opérations militaires contre les grévistes, hier, à St Pétersbourg.

Le grand duc Alexandre, qui a dirigé les opérations militaires contre les grévistes, hier, à St Pétersbourg.

Le grand duc Alexandre, qui a dirigé les opérations militaires contre les grévistes, hier, à St Pétersbourg.

Le grand duc Alexandre, qui a dirigé les opérations militaires contre les grévistes, hier, à St Pétersbourg.

Le grand duc Alexandre, qui a dirigé les opérations militaires contre les grévistes, hier, à St Pétersbourg.

Le grand duc Alexandre, qui a dirigé les opérations militaires contre les grévistes, hier, à St Pétersbourg.

Le grand duc Alexandre, qui a dirigé les opérations militaires contre les grévistes, hier, à St Pétersbourg.

Le grand duc Alexandre, qui a dirigé les opérations militaires contre les grévistes, hier, à St Pétersbourg.

Le grand duc Alexandre, qui a dirigé les opérations militaires contre les grévistes, hier, à St Pétersbourg.

Le grand duc Alexandre, qui a dirigé les opérations militaires contre les grévistes, hier, à St Pétersbourg.

Le grand duc Alexandre, qui a dirigé les opérations militaires contre les grévistes, hier, à St Pétersbourg.

Le grand duc Alexandre, qui a dirigé les opérations militaires contre les grévistes, hier, à St Pétersbourg.

Le grand duc Alexandre, qui a dirigé les opérations militaires contre les grévistes, hier, à St Pétersbourg.



L'impératrice douairière de Russie, qui s'est sauvée du Palais d'hiver à Tsarskoïe-Selo.

La province marche contre St Pétersbourg.

St Pétersbourg, 23. — La fusillade continue dans le quartier Vassili Ostrov. On dit que les ouvriers se sont emparés d'une manufacture de dynamite, que 20.000 à 40.000 hommes armés marchent de Kolpino vers St Pétersbourg. Kolpino est à seize milles de la ville.

Des bandes d'élèves sur l'île ont été détruites immédiatement par les troupes. Trente grévistes ont trouvé la mort à cet endroit.

LA NOUVELLE A PARIS.

Paris, 23. — La nouvelle de la sanglante tragédie de St Pétersbourg a complètement révolutionné la ville.

L'officier qui commandait les troupes, a été tué.

«DISPERSEZ-VOUS!»

Plusieurs «enfants» qui étaient trop tard. Un clairon sonna sa note stridente et les soldats de la première ligne mirent un genou à terre.

Les deux compagnies de tirailleurs, les deux premières à cartouches blanches et la dernière à balles.

HORRIBLE.

En un instant plus de cent cadavres couvrirent le trottoir. Des femmes tombèrent frappées dans le dos alors qu'elles tentaient de fuir.

Le correspondant de la presse associée, qui se tenait derrière les troupes, a vu tomber une foule de cadavres; femmes, enfants, gisaient morts ou mourants sur la neige. Un petit garçon de 13 ans, était sur la chaussée la crâne ouvert par plusieurs balles.

La neige était rouge et des ruisseaux de sang coulaient dans les rues. Des scènes d'horreur se passaient. Des femmes et des enfants cherchaient à fuir, mais ils étaient tués.

«MEURTRES! MEURTRES!» criaient les soldats. Ils tiraient sur tout ce qui bougeait.

Sur la perspective Narsky, la charge fut faite par les Hussards et l'officier qui les commandait donna l'ordre de se servir du plat du sabre seulement.

La foule s'enfuit en criant «meurtres, meurtres» et disparut dans les rues adjacentes. Les blessés furent relevés et conduits dans les pharmacies du voisinage.

Pendant une demi-heure, aucune troupe n'était visible et la foule se massa autour d'une pharmacie. Un orateur monta sur les marches et harangua la foule en ces termes :

CAMARADES.

«Nous sommes venus humblement et pacifiquement rencontrer l'Empereur et lui exposer nos plaintes, mais l'Empereur refuse de nous voir et envoie ses soldats nous tuer».

«Le diable donc qu'il n'est pas digne d'être Empereur.» (A bas l'Empereur!) cria la foule.

«Nous avons souffert sous le règne des Chinois.» A bas les Chinois! «Nous espérons la justice, mais la justice nous est refusée. Notre seul espoir est dans la lutte».

«A bas l'autocratie!» hurla la foule. «Notre seule chance de salut réside dans une assemblée de représentants du peuple. Vive l'Assemblée constituante!»

«Vive Nicolas II, s'il veut écouter nos plaintes, nous sommes sûrs qu'il sera juste et nous prendra en pitié».

«Nous ne saurions souffrir plus longtemps. Plutôt mourir que tout soit fini».

Tels étaient les cris répétés par les grévistes.

Plusieurs avaient amené leurs femmes et leurs enfants.

«Vous êtes nos frères, criaient-ils aux soldats, vous ne voudrez pas tirer sur ces petits». Mais peu à peu la foule se défilait.

«Tels étaient les cris répétés par les grévistes».

Plusieurs avaient amené leurs femmes et leurs enfants.

«Vous êtes nos frères, criaient-ils aux soldats, vous ne voudrez pas tirer sur ces petits».

«Tels étaient les cris répétés par les grévistes».

Plusieurs avaient amené leurs femmes et leurs enfants.

«Vous êtes nos frères, criaient-ils aux soldats, vous ne voudrez pas tirer sur ces petits».

«Tels étaient les cris répétés par les grévistes».

Plusieurs avaient amené leurs femmes et leurs enfants.

«Vous êtes nos frères, criaient-ils aux soldats, vous ne voudrez pas tirer sur ces petits».

«Tels étaient les cris répétés par les grévistes».

Plusieurs avaient amené leurs femmes et leurs enfants.

«Vous êtes nos frères, criaient-ils aux soldats, vous ne voudrez pas tirer sur ces petits».

«Tels étaient les cris répétés par les grévistes».

Plusieurs avaient amené leurs femmes et leurs enfants.

«Vous êtes nos frères, criaient-ils aux soldats, vous ne voudrez pas tirer sur ces petits».

«Tels étaient les cris répétés par les grévistes».

Plusieurs avaient amené leurs femmes et leurs enfants.

«Vous êtes nos frères, criaient-ils aux soldats, vous ne voudrez pas tirer sur ces petits».

«Tels étaient les cris répétés par les grévistes».

Plusieurs avaient amené leurs femmes et leurs enfants.

«Vous êtes nos frères, criaient-ils aux soldats, vous ne voudrez pas tirer sur ces petits».

«Tels étaient les cris répétés par les grévistes».

Plusieurs avaient amené leurs femmes et leurs enfants.

«Vous êtes nos frères, criaient-ils aux soldats, vous ne voudrez pas tirer sur ces petits».

«Tels étaient les cris répétés par les grévistes».

Plusieurs avaient amené leurs femmes et leurs enfants.

«Vous êtes nos frères, criaient-ils aux soldats, vous ne voudrez pas tirer sur ces petits».

«Tels étaient les cris répétés par les grévistes».

Petersbourg au «Standard» dit que les ouvriers ont résolu de continuer le mouvement pendant que le Père Gapon prépare une autre démonstration, en dépit du sang qui a coulé hier. L'un des amis du Père Gapon que Maxime Gorky a présenté à l'Assemblée des 400 libéraux, a déclaré que les ouvriers ont perdu tout espoir dans l'Empereur et prient les classes éclairées de leur fournir des armes.

LE PERE GOPON PARLE.

St Pétersbourg, 23. — Une délégation du mouvement révolutionnaire se au Théâtre Alexandrinsky, hier après-midi, et plusieurs orateurs ont adressé la parole à l'audience, faisant l'éloge de ceux qui sont morts pour la liberté. Cela a eu pour effet de faire cesser la représentation. L'audience a vivement applaudi les orateurs et a quitté le théâtre en corps.

A une séance du comité, hier soir, Maxime Gorky a lu la lettre suivante du Père Gapon, qui est blessé :

«Camarades et ouvriers russes! «Il n'y a plus de Czar. Entre lui et la nation russe, des torrents de sang ont coulé aujourd'hui. Il est plus que temps que les ouvriers russes commencent sans lui, la lutte pour la liberté nationale. Je vous bénis. Pour la bataille de demain, je serai avec vous».

«Aujourd'hui, je travaille à la cause commune».

(Signé) PERE GOPON.

ROUGE DE SANG.

Paris, 23. — Les correspondants de St Pétersbourg au «Petit Journal» ont été témoins de la scène épouvantable du Parc de l'Amiralauté. Il dit : Une colonne de gens, de tout âge, de tout sexe, en chantant la Marseillaise, contre un triple cordon de lanciers. Ceux-ci se servaient de leurs armes et blesser les morts et les blessés jonchaient le sol.

«Ces derniers ont ouvert le feu sur la foule, de nous que le temps de me précipiter à plat ventre dans la neige; trois cents coups de carabine éclatèrent à la fois, à 100 verges. Les Cosaques chargèrent ensuite avec fureur. Hommes, femmes et enfants tombèrent par centaines autour de moi. Ceux qui échappèrent trouvèrent asile dans les cours intérieures des maisons. Le surintendant de la police est parmi les morts».

LE CZAR SE CACHE.

Londres, 23. — Le correspondant de St Pétersbourg au «Telegraph» dit que peu de personnes savent où se cache le tsar. Sa retraite est entourée de mystère depuis jeudi, à Tsarskoïe-Selo, où on sait qu'il est. Voilà ce que l'on ne sait pas.

A LONDRES.

Londres, 23. — On est d'avis à Londres que le sort de la Russie dépend moins de la population de St Pétersbourg que de celle de la campagne.

Tous les régiments de troupes de mouvement réformiste ont prouvé qu'ils étaient fatigués du régime actuel.

Les journaux de Londres font les commentaires suivants :

«La révolte a été aisée, mais la révolution commence».

«Le bureaucratie a déclaré quelle était sa politique; c'est une politique de massacre comme celle de Bagatchevitch».

«L'invincible réaction est commencée; avec elle s'ouvre un nouveau chapitre de l'histoire de la Russie et du monde».

REVOLTE OUVERTE.

St Pétersbourg, 23. — La journée d'hier a été sombre d'horreurs. Les grévistes, rendus furieux par une journée de meurtres sont en révolte ouverte contre le gouvernement. Le capitaine russe en pleine guerre civile.

La ville est en état de siège et 50.000 soldats sous les ordres du prince Vassiliouchko campent dans les rues de la ville. Les quartiers ouvriers des barricades se sont élevés gardés par les grévistes.

L'Empereur et l'impératrice douairière se sont réfugiés dans le palais de Tsarskoïe-Selo.

Le ministre de l'Intérieur a présenté à l'Empereur la pétition des ouvriers, mais déjà l'entourage du souverain avait fait le tour de celui-ci et répondu à la pétition en garnissant les rues de ses troupes.

«Nous avons souffert sous le règne des Chinois.» A bas les Chinois! «Nous espérons la justice, mais la justice nous est refusée. Notre seul espoir est dans la lutte».

«A bas l'autocratie!» hurla la foule. «Notre seule chance de salut réside dans une assemblée de représentants du peuple. Vive l'Assemblée constituante!»

«Vive Nicolas II, s'il veut écouter nos plaintes, nous sommes sûrs qu'il sera juste et nous prendra en pitié».

«Nous ne saurions souffrir plus longtemps. Plutôt mourir que tout soit fini».

Tels étaient les cris répétés par les grévistes.

Plusieurs avaient amené leurs femmes et leurs enfants.

Analyses Régulières et Fréquentes.

Cognac Trois Etoiles de Martell

Pour qu'on ne puisse pas attaquer la réputation de ce produit de première qualité; les autorités les plus compétentes le soumettent à des analyses régulières. Le «Lancet» de Londres et le «Médical Press» de Londres ont dirigé, dernièrement, un de ces essais avec les résultats invariables ordinaires.

A vendre chez tous les principaux marchands de vin.

VENTE A ESCOMPTE DE JANVIER

Comprend tous les tapis, rugs, tapis de passage, carpes et rugs de sauto. Des centaines de tapis, prêts à poser, toutes grandeurs, richement brodés, une grande variété de dessins nouveaux et effets harmonieux. Tapis à draperies et à rideaux, stores, franges et garnitures, nappes et bords de table, papiers, linoléums et liège marqueté, lits, literie et meubles, chaises de fantaisie, chaises de salle à manger, tables, etc. Tous à la vente à escompte de janvier. Commandes par la poste remplies, les grosses commandes exécutées promptement, marchandises emmagasinées jusqu'à demande.

THOMAS LIGGET, EDIFICE EMPIRE

2474-2476 rue Ste Catherine.

D'INSOLENTES DEMANDES.

Un caractère politique. On fit circuler parmi la foule des avis écrits ou verbaux, convoquant de toute nécessité, pour le 22 janvier, sur la place du palais, une vaste assemblée au cours de laquelle le Père Gapon présenterait au Tsar la pétition des ouvriers.

«Une des demandes était d'un caractère politique et le but réel de l'assemblée fut caché à la masse».

«Des discours incendiaires que le Père Gapon, pulvérisa».

DIGNITE SACERDOTALE.

adressa aux grévistes et la criminelle agitation des révolutionnaires excitèrent contre mesure les ouvriers.

«Hier, des groupes fort nombreux de ces derniers se dirigèrent vers le centre de la ville, engageant la lutte contre les troupes sur plusieurs points».

«Des combats sanglants ont eu lieu par suite du refus de se soumettre aux règlements de police et des attaques injustifiables contre les soldats».

«Ces derniers ont ouvert le feu sur la foule, près de la porte de triomphe de Narva, sur la place Troïtski, dans le quartier Vassili-Ostrov, dans les jardins Alexandre, près du pont de la police et à la cathédrale de Kasan».

«Dans le quartier Vassili-Ostrov, la populace érigea

TROIS BAL-TRICADES.

en planches et en fil de fer.

«Sur l'une d'elles, on hissa un drapeau rouge; et des fenêtres des environs, des émeutiers tirèrent sur les troupes et leur lancèrent des pierres».

«La foule s'arma de sabres, qu'elle attacha à la police; elle pla la manufacture d'armes de Schaff, où elle s'empara de cent autres sabres, que les policiers parvinrent toutefois à leur reprendre en partie».

«Sur d'autres points, les émeutiers ont détruit les fils télégraphiques et renversé les poteaux».

«Dans le second district, l'édifice municipal a été démoli, et dans la soirée cinq usines ont été mises à sac».

LES JOURNALISTES.

St Pétersbourg, 23. — 200 journalistes et hommes de profession ont tenté samedi soir de voir le prince Mirsky pour discuter avec lui des moyens de prendre pour empêcher l'effusion du sang.

«On n'a pas voulu leur laisser voir le prince et on les a congédiés en leur disant qu'ils feraient mieux de convaincre les ouvriers de ne pas marcher sur le Palais».

M. Witte qu'ils sont allés voir ensuite, les a reçus avec affabilité, mais a déclaré qu'il ne pouvait rien faire et qu'ils devaient s'adresser au prince

«Par dépêche spéciale à LA PRESSE».

New-York, 23. — Vous me demandez quel rapport il y a entre l'agitation actuelle en Russie et la Révolution française de 1789. Comparons d'abord les situations respectives des deux pays.

La France, en 1789, avait, sous la monarchie absolue de Louis XVI, trois ordres de population: le clergé, la noblesse et le tiers-état. Seules, les deux premiers comptaient pour quelque chose; tant et si bien qu'aux Etats-Généraux, elle seule avait des sièges, alors que le tiers-état, massé comme un troupeau de moutons, debout, à la barre de la chambre ne pouvait faire entendre sa voix qu'au moyen d'une supplique présentée au roi par un délégué, qui pour cette procédure se mettait à genoux.

Même organisation politique en Russie, de nos jours. Sous l'autorité absolue (l'autocratie) de Nicolas II, trois ordres de population: le clergé, la noblesse et le peuple. Et cette aggravation que le Moujik russe est plus grès du servage que n'était le paysan français, que l'Eglise grecque est plus tyrannique que n'était celle reconnue alors en France, que les soyaux russes sont plus grossiers que ne l'étaient les seigneurs français.

L'analogie se retrouve également dans l'administration où les persécutés généraux de 1789 en France ont pour pendant en Russie, en 1905, ces gouverneurs de province chargés de faire rentrer les taxes sans encore, peut-être, que de faire observer les lois.

De même que le Tiers français, en 1789, voulait la convocation des Etats-Généraux, le peuple russe, en 1905, veut la convocation des Zemstvos.

Le Tsar-Solo de Nicolas II, c'est le Versailles de Louis XVI.

La journée d'hier, à Pétersbourg, a été le pendant de cette première manifestation à Paris, où les Suisses tiraient sur le peuple. Celle du demain — je veux dire, celle immédiate — ramènera Nicolas à Pétersbourg et fera tomber la forteresse de Saint-Pierre et Saint-Paul, tout comme son prototype de 1789 en France, ramena Louis XVI à Paris et fit s'écrouler la Bastille.

Tout comme Louis XVI, Nicolas II joue sa tête. L'histoire du Tiers français est en voie de se répéter pour le peuple russe; puisse celle des Bourbons ne pas se répéter pour le Romanoff.

DERNIERES NOUVELLES

MORTS ET BLESSES

St Pétersbourg, 23. — A l'heure présente, tout est tranquille dans le centre de la ville, mais dans les districts industriels, l'agitation se continue.

Durant la nuit, la police a prévenu les citoyens paisibles que les émeutiers s'apprêtaient à mettre la ville à sac.

Le «Messager Officiel» annonce que jusqu'à 8 heures, hier soir, 76 personnes avaient été tuées, et 233 blessées. Il ajoute que les mêmes blessures se présentent qu'il y aura des observations aujourd'hui.

A MOSCOU

Moscou, 23. — Tout était tranquille ici, à midi.

FEU A SEBASTOPOL

Sebastopol, 23. — Les vastes travaux de l'Amiralauté, ici, sont en feu.

Sebastopol est l'un des principaux ports de mer du sud de la Russie, c'est le meilleur de la Mer Noire. Il a été construit en 1784. Il est puissamment fortifié.

CE QU'ON DIT A NEW-YORK

New-York, 23. — Paul Lieschenhausen, second vice-consul russe, 13, parlant des émeutes de Saint-Pétersbourg, a dit que les ouvriers demandent surtout la journée de 8 heures. A l'heure qu'il est, ils travaillent 11 heures.

Or les usines ne pourraient se rendre immédiatement à ces exigences, leurs contrats ayant été pris sur la base de 11 heures de travail.

Les ouvriers russes de New-York se réuniront cette semaine, afin d'adopter des mesures pour venir en aide à leurs frères de Saint-Pétersbourg.

L'une de ces assemblées a été convoquée par l'association révolutionnaire russe.

EN POLOGNE

New-York, 23. — Une dépêche de Paris au «Times» dit :

«On mande de Saint-Pétersbourg qu'une démonstration publique a lieu à Lodz, ville manufacturière de la Pologne».

A suivre sur la page 9

L'HISTOIRE SE REPETE

Un article de la plus grande actualité écrit spécialement pour «La Presse»

PAR UN DIPLOMATE DE CARRIERE

La gravité des événements qui se déroulent en Russie a déterminé «La Presse» à recourir aux lumières d'un diplomate russe de passage à New-York et dont notre correspondant a sollicité un interview. Voici un compte-rendu fidèle des sentiments exprimés par ce diplomate et qui ne manquent d'intéresser les descendants de Français que nous sommes au Canada.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

New-York, 23. — Vous me demandez quel rapport il y a entre l'agitation actuelle en Russie et la Révolution française de 1789. Comparons d'abord les situations respectives des deux pays.

</

EAU DES CARMES
BOYER

Quelques gouttes sur un morceau de sucre ou une petite cuillerée pure après le repas, facilite la *Digestion* et évite les *indigestions*. Dans le cas d'*Évanouissements*, *Syncopes*, *Arrêt de la Circulation du sang*, en faire prendre pure, ou sur du sucre.

DISSENTERIE, INFLUENZA. d'un effet absolu en

Dans les **Indispositions périodiques** chez la femme, une ou deux petites cuillerées, sous forme de grog chaud, régularise la circulation du sang et supprime les spasmes et douleurs.

AGENTS : ROUGIER Frères, MONTRÉAL

Au Balmoral
POUR LES BONNES
**Robes de
Carrioles**



**MUSK OX — SEAL — CHEVRE
NOIRE OU GRISE**

CHOIX — QUALITÉS — BAS PRIX.

H. Lamontagne & Cie

1502 RUE NOTRE DAME

BATISSE BALMORAL

Appareils Téléphoniques Modèles
A VENDRE
\$5.00 chacun.

Ayant légèrement servi, mais en bonne condition. S'adresser au

DÉPARTEMENT DES VENTES,
178 rue de la Montagne, Montréal, Qué.
— ou —
à tout Gérant Local de la Compagnie de
Téléphone Bell du Canada. 55-11

UN BON POINT

A considérer en achetant de la Farine est
de se procurer la plus pure, qui est la

FARINE "FIVE ROSES"

Demandez-la à votre Epicier

**Elle est Meilleure que
toute autre!**
LAKES OF THE WOODS MILLING CO., Limited.

Shiller, Goetha, Byron, Walter Scott avaient droit de cité partout.

Lamartine, Victor Hugo, Musset, poètes leurs premiers poètes, les romans de Balzac, Chateaubriand, de Balzac, Lamennais.

De Maistre remplissait la France du bruit de ses poémiques. La tribune avait de Serres, Lainé, Berryer.

Il ne manquait à la France qu'un orateur sacré de haute envergure qui s'imposât par son éloquence et son génie.

Un jour, un homme, un homme illustre confesseur de Notre-Dame, étudiant alors la théologie dans la solitude d'Illé, que l'on appelle M. Lacombe, se présente à la tribune.

Bien que sa foi fût fervente et sa conviction irrécusable, son génie connaît des limites, son caractère est d'ailleurs un peu bardi et ne va pas leur plaire. On trouvait qu'il innovait trop et l'on craignait que son éloquence ne fût un peu trop trop.

Il se retire et se consacre à l'étude.

PRETENDU BIGAME

Un Canadien-français de Montréal est arrêté à Toronto.

Toronto, 23.—Pierre Leroux, cordonnier, qui aurait à Montréal tenu deux femmes, dans la ville, a été arrêté samedi ici, sur accusation de bigamie.

La police prétend qu'il a épousé vivant de son autre épouse, une jeune fille du nom de Lilly Jane Veale, avec lui de Montréal il y a six semaines.

La cérémonie du mariage a été

tait cette époque, en 1824, Lacroix n'aurait pas
 pour évangéliser les colonies nautiques. Le
 Peuple-Libre Lacroix était devenu le
 Peuple-Libre. Lacroix n'avait pas voulu
 mentent inattendu qui le retint sur le sol de
 France au moment où il se préparait à par-
 ticiper à la révolution de 1848.
 Juillet 1850.
 La brusque révolution attisée pour la
 première fois, l'attention de Lacroix sur
 la politique.
 Avant de quitter la France, il voulait dire
 un mot à propos de l'abbé de Lamennais que
 l'on appelait alors le "Tertullien moderne."
 Lacroix la France en ce moment.
 rain crise et d'être un amercu, lorsque
 le jeune prêtre vint à lui. Le signal de la
 révolution était donné. Lacroix était celui
 de la renaissance du christianisme.
 Quelques mois plus tard, il fonda un
 journal, le "Peuple-Libre". Lacroix et
 l'abbé Gerbet. Ces rédacteurs étaient tel-
 lement l'opinion publique qu'un matin ils
 furent arrêtés par la police. Lacroix était
 dans "L'Avant" fut condamné par une jury
 pénale du pape.
 Lacroix était interdit, il lui res-
 tait la chair et c'est là qu'il devait trouver
 ses plus beaux triomphes.
 Lacroix était interdit, il lui res-
 tait la chair et c'est là qu'il devait trouver
 ses plus beaux triomphes.

Mais nous arrivons à l'année 1861. Elu député de la première circonscription de Paris, Louis Napoléon Bonaparte, rêve de s'asseoir sur le trône de son oncle et le 2 décembre il se fait proclamer empereur des Français de la République d'hier, le second Empire.

Lacordaire était trop passionnément amoureux du roi pour ne pas être déçu.

Le 10 février 1853, au haut de la chaire de Saint-Roch, il dénigrait Napoléon III, sans le nommer.

Lacordaire regut, du gouvernement, l'ordre de quitter Paris.

Lacordaire s'éloigna doucement, le 2 novembre 1853. Il n'en allait vers l'idéal qui fut son rêve et pour lequel il avait tant souffert.

Dites non à tout marchand qui offre une substitution sur Hooch Saranaparis.

La meilleure valeur en pianna et en automobile offerte par Lario...
1944 me Reel. 1953.
mme.

1990

Etoffes, Robes, couleurs

A écouler à moitié prix la balance des tissus légers sur nos comptoirs, comprenant Eolennes, Voiles, etc.

GRENADINES MOHAIR

En noir, noir et blanc, 27 pouces de large, ordinairement 60c et 60c la verge, moins 3 1/2% par cent.

Mousselines suisses de fantaisie brodées, 44 pouces, mercerisées, riches dessins, ordinairement \$2.25, à écouler à 75c, moins 5 par cent.

CHALLIS FRANCAIS

Balance sur comptoir à couler à 50c la verge, moins 3 1/2% par cent.

ETOFFES A COSTUMES, ETC

Tables réassorties de lots choisis à moitié prix.

VALISES ET SACS

Seulement 2 sacs monitor importés pour messieurs, à montures anglaises, en ivoire et sterling, prix \$130.00, moins 50 par cent.

Quelques bottes seulement à habits, en cuir à semelles anglaises, pour messieurs, à montures solides en ébène et sterling, ordinairement \$50.00, \$60.00, \$65.00, \$75.00 et \$100, moins 33 1/2% par cent.

Seulement 1 de 14 pouces et 1 à 16 poés, sacs noirs bombés pour messieurs, intérieur cuir, 35c, \$17.50 et \$20.00, moins 40 par cent.

Seulement 2 sacs Monitor, véritables bruns, à seulement 2 poés, pour dames, à montures solides en ivoire et sterling, ordinairement \$75.00, moins 40 par cent.

Seulement 1 botte à habit garnie pour messieurs, ordinaire \$30.00, moins 23 1/2% par cent.

Seulement 1 botte à habit garnie, pour messieurs, \$35.00, moins 33 1/2% par cent.

Seulement 4 bottes à chapeaux forme baquet pour messieurs, faites du meilleur cuir à semelles anglaises, prix \$10.50, moins 3 1/2% par cent.

Seulement 2 valises panier anglaises, prix \$21.00, et seulement de 30 pouces, prix \$25.00, toutes moins 25 par cent.

Seulement 1 valise en fibre anglaise, pour steamer, et seulement de 30 pouces, prix \$25.00, toutes moins 25 par cent.

Seulement 1 valise en fibre anglaise 34 pouces, et 1 de 36 pouces, prix \$36.00 et \$40.00, moins 25 par cent.

20 par cent de réduction sur tous sacs garnis et bottes à habits, non mentionnés ci-dessus.

Quelques sacs et bottes à habits étalés sur tables, moins 25 par cent.

Rayon du Papier-Tenture

5,000 rouleaux de papier-tenture à 10c, 15c, 20c, 25c, 30c, 40c, 50c, 60c, 75c, \$1.00, le rouleau simple, moins 50 par cent.

Moulures de chambre, moins 10 par cent.

Burlaps teints, moins 10 par cent.

Cuir japonais, 10 à 50 par cent.

Etoffes japonaises vertes, nuances herbe, moins 50 par cent.

COLONIAL HOUSE

CARRE PHILLIPS

Vente à Moitié Prix de Restants Variés en fait de

Corsages de haute Qualité

Toute personne assez heureuse pour avoir la grandeur et la couleur désirées peut compter sur le style et la valeur.

Corsages Taffetas, blancs. \$7.00 pour \$3.50, \$10.00 pour \$5.00, \$13.00 pour \$6.50.

Corsages peau de soie, blancs. \$8.50 pour \$4.25, \$18.00 pour \$9.00, \$21.00 pour \$10.50.

Corsages crêpe de Chine, blancs. \$10.50 pour \$5.25, \$21.00 pour \$10.50.

Crêpe de Chine, bleu pâle, \$10.50 pour \$5.25.

Peau de soie, bleu pâle, \$12.00 pour \$6.00.

Corsages Taffetas noirs. \$5.50 pour \$2.75, \$9.00 pour \$4.50, \$10.00 pour \$5.00.

Corsages peau de soie noirs, \$8.00 pour \$4.00.

Corsages de soie, noir et blanc, \$8.50 pour \$4.25.

Corsages de soie noirs, \$15.00 pour \$7.50.

Rayon des Meubles

Buffets en acajou — Buffets 25 x 30, en acajou solide, très beau dessin, \$50.00, moins 30 par cent.

Un Buffet 47 x 44, en acajou, 6 pieds de long, dessin Colonial, glace britannique, 20 x 64, prix \$175, moins 33 1/2% par cent.

149 x 16, buffet en acajou solide, très joli dessin Shearston, dossier bas, \$84.00, moins 30 par cent.

4089 Table à rallonge, acajou solide, entrée à sa main, \$95.00, moins 33 1/2% par cent.

27 x 36 — Table à cartes, dessus qui s'enlève, acajou, \$45.00, moins 25 par cent.

60 x 130, siège de corridor en acajou solide, \$48.00, moins 25 par cent, à lignes incrustées, dessin Shearston.

18 x 13 — Un siège de corridor en chêne flamand, siège rembourré, à cuir en relief, \$10.50, moins 25 par cent.

Un cabinet de musique Louis XV, No 4081, acajou solide, à sa main, garnitures en cuivre, \$75.00, moins 33 1/2% par cent.

20 x 60 — Un aménagement de salon, 3 morceaux, en acajou solide, dossier incrusté de bois satin, très joli dessin, \$25.00, moins 25 par cent.

10 x 21 — Un cabinet de salon en acajou solide, tout sculpté à la main, dos tout en miroir et tablettes en verre, base doublée de velours de soie, très joli, \$95.00, moins 25 par cent.

28 x 230 — Table de salon, acajou solide, dessus incrusté d'art nouveau, \$33.00, moins 50 par cent.

Ecrans japonais, à 4 grands plis, aussi écrans de foyer, moins 50 par cent.

Ecrans de foyer, moins 75 par cent.

Rayon de la Bonneterie

Camisoles en soie à côtes, pour dames, moins 15 pour cent; toutes les formes et grandeurs.

Combinaisons en laine naturelle à côtes, longues manches, grandeurs 3, 4, 5, 6, pour dames. Prix \$2.65, \$2.75, \$2.85 et \$3.00, moins 15 pour cent.

Nos bas en cachemire noir uni, toutes les grandeurs, pour dames, variant de 40c, moins 15 pour cent.

Notre stock complet de grands bas, moins 15 pour cent.

Gants de Dames

Gants moelleux, pour dames, points 6, 6 1/2, 6 3/4, 6 1/2 fermoirs. Régulier \$1.50, pour 75c.

Gants de chevreau fauve clair, tan, gris, brun, blanc et nacré, couture piquée, un grand bouton fermoir, pour dames. Pointures 5 1/2 à 7 1/2. Spécial 65c.

Gants de chevreau noir, 7 agrafes à lacer, pointures 5 1/2 à 7 1/2, pour dames. Ordinaire \$1.15, pour 50c.

Gants en chevreau non préparé brodé et tan, deux fermoirs, dos brodé, pour dames. 6 1/2, 7 1/4, \$1.15, pour 50c.

Gants en laine, pour dames et enfants, moins 20 pour cent.

Gants en véritable angora, pour dames, moins 20 pour cent.

Bal de Charité, Jeudi 28 Janvier, Billets \$4 chacun

Billets de galerie en vente chez Shaw, \$1.00, \$2.00 et \$3.00 chacun.

Rayon des Tapis

Spécial pour cette Semaine

Reste des Carpets cousues en Axminster, Wilton, Bruxelles et Tapestry, moins 33 1/2% par cent.

Reste de Rugs de Turquie, des Indes et de Perse, moins 25 par cent.

Reste de nos broderies telles que rideaux, tapis de table, doilies, etc., moins 50 par cent.

Reste des articles en cuivre et armoires, moins 50 par cent.

Ligne spéciale d'Axminster, Bruxelles et Wilton, moins 30 par cent.

Seulement 6 très beaux rugs en soie de Perse, moins 30 par cent.

40 verges de nattes de Chine, pour les chevron Lavallée, Robillard, Sauvageau, Chausse, Bastien, Richard, Pronk, Lemay et Leclair étaient présents. La séance était présidée par M. Joseph Lamoureux.

Ce dernier se leva et exprima sa satisfaction de voir que Son Honneur le maire avait bien voulu prendre quelques heures de leur loisir pour venir entendre les griefs des bouchers.

L'échevin Robillard, le premier, se leva, sur l'invitation du président et demanda d'entendre les griefs des membres de l'association. Il expliqua ensuite le règlement qui venait d'être adopté. Appuyant, les bouchers pour leurs états payaient \$2.00 par semaine.

Un grand nombre d'entre eux, lors qu'ils avaient payé une somme de \$100, le prix de 50 semaines, avaient leur paiement, jugeant que le loyer de leur état était amplement payé.

Le nouveau règlement passé par la Commission des Marchés exige que le locataire d'un état paie le prix d'une année entière soit de 52 semaines, au lieu de faire des paiements hebdomadaires. Les hausses n'ont pas bien fort, mais si elles ne sont pas bien fortes, on ne peut pas dire qu'elles ne soient pas élevées.

M. Pierre Bédard se leva alors et protesta hautement contre les mesures prises par la Commission des Marchés.

Il qualifie d'arbitraires les règlements qui ont été faits dernièrement au sujet de la location des états. Les bénéfices que nous réalisons, dit-il, ne sont pas élevés, mais si on nous les enlève, nous ne pourrions pas continuer à faire nos affaires.

Son Honneur le Maire Laporte parla ensuite. Il dit qu'il avait l'honneur de l'association qui n'a fait l'honneur de m'inviter aujourd'hui à sa séance spéciale. En combattant en sa faveur les mesures prises par la commission des bouchers, de la grande énergie qui a toujours caractérisé les membres de votre association. J'ai vu ceux qui n'ont pas peur de faire valoir hautement leurs griefs. Je suis de l'avis de l'échevin Robillard qui vous conseille de présenter une requête à la prochaine séance de la commission, demandant aux membres du conseil de bien vouloir reconsidérer le règlement qui vient d'être passé.

L'échevin Richard lui succéda. M. Richard reproche aux bouchers de ne pas s'être directement adressés à la Commission des Marchés, car c'est elle seule qui est responsable de l'augmentation des loyers. Lui aussi déclare que peut-être quelques-uns ont été frappés d'une trop grande augmentation. Il demande donc à ceux qui ont à se plaindre de

Gilets de Fumeur

2 douzaines de gilets de fumeur de couleur assortie. Toutes les grandeurs, \$5.00, \$6.00, \$7.00, \$8.00, \$10.00, moins 50 pour cent.

1 douzaine de robes de chambre, couleurs assorties, \$8.00, \$10.00, \$12.00, moins 50 pour cent.

Stock ordinaire de robes, toutes les nuances, \$6.50, \$7.00, \$8.00, \$10.00, \$12.00 et \$15.00, moins 20 pour cent.

Balance des PARASOLS

De la Dernière Saison

OFFERTS A MOITIÉ PRIX

Stock comprenant parasols de couleurs non changeantes, blanc, noir, rose, bleu pâle, fauve clair, beige et gris. Aussi un nombre limité en chiffon blanc, à moitié prix.

Rayon des Chaussures de Dames

50 pour cent de Réduction sur les lignes suivantes:

Oxfords en chevreau verni idéal, semelles cousues à la main, talons Louis XV, pour dames. Ordinaire \$5.25 pour \$2.63.

Oxfords en chevreau verni idéal, semelles cousues à la main, talons Louis XV. Ordinaire, \$4.75 pour \$2.38.

Pantoufles en velours noir et perlé, pour dames, pointures désassorties seulement. Ordinaire \$4.50 pour \$2.25.

Pantoufles en velours noir, grandes boucles d'argent, pour dames. Ordinaire, \$3.50 pour \$1.75.

Bottines lacées noir et tan, pour enfants, pointures désassorties seulement. Ordinaire, \$3.00 pour \$1.50.

Bottines lacées émailées, semelles à trempées Goodyear, pointures désassorties seulement pour dames. Ordinaire, \$4.50 pour \$2.25.

Nous offrons le reste de nos chaudes pantoufles en feutre, velours, satin et dentelle, à 20 pour cent d'escompte.

Tous nos Oxfords, semelles cousues à la main, pour dames, à \$3.00 et \$3.50, pour \$2.00 la paire.

Chaussures No 1, pour dames, toutes les grandeurs, bouts larges et étroits, à 50 pour cent.

Rayon des Rideaux

Rideaux en dentelle, moins 20 pour cent à 33 1/2% par cent.

Rideaux Madras, moins 20 pour cent.

Tissus à rideaux, moins 10 pour cent à 33 1/2% par cent.

Couvertures de meuble, moins 10 pour cent à 33 1/2% par cent.

Velours fleur, moins 10 pour cent à 20 pour cent.

Tapis de table, moins 20 pour cent.

Couvertures de canapés, moins 10 pour cent.

Stores, moins 10 pour cent.

Baguettes à rideaux, moins 10 pour cent.

Franges, moins 10 pour cent.

Coupons de frange, dentelles, cordes, moins 50 pour cent.

Collection d'épées, fusils, pistolets antiques, moins 75 pour cent.

Rayon de l'Optique

Lunettes d'opéra en nacre de Lemai, 20 pour cent.

Longues-vues Lemai, 20 pour cent.

Microscopes, 23 1/2% par cent.

Lanternes magiques et obturateurs, moins 33 1/2% par cent.

Lorgnettes, moins 25 par cent.

Belles chaînes de pince-nez en Gold filled, à moitié prix.

Bois brûlé et blanc et à patrons, à moitié prix.

Albums à photographie, à moitié prix. Voir essais gratuits.

Lunettes et pince-nez de tous les styles, soigneusement faits. Satisfaction garantie.

Thermomètres de fantaisie, à moitié prix.

5 pour cent au comptant en plus de tous les autres escomptes ou réductions.

ROBES DE BAIN

Robes de bain tures, \$3.50, \$4.00, \$5.00, \$6.00, moins 20 pour cent.

Robes de bain en érudon, toutes les nuances, moins 33 1/2% par cent.

AVIS SPECIAL

Un beau piano

Artistique à la fois par sa tonalité et son fini, et doté d'une durabilité remarquable, le piano Wormwith se tient au premier rang des instruments canadiens. Seuls agents, C. W. Lindsay, Limited, 2366 rue Sainte-Catherine. Succursale de l'Est, 1022 rue Sainte-Catherine. Succursales à Ottawa et à Québec.

GRANDE VENTE ANNUELLE A ESCOMPTE

Rayon des Articles Plaqués en Argent

Chaque article est garanti quadruple plaquage, ce qu'il y a de mieux. Un autre lot de ces marchandises, très bonne valeur à \$3.00.

Plaques à fougère, ordinaire, \$6.00, pour \$3.00.

Plaques à fougère, ordinaire \$5.50, pour \$2.75.

MOITIÉ PRIX

Plaques à fougère, ordinaire \$4.50, pour \$2.25.

Plaques à fougère, ordinaire \$3.75, pour \$1.88.

Plaques à fougère, ordinaire \$3.50, pour \$1.75.

Plaques à pouding de fantaisie, \$7.50, pour \$3.75.

Plaques à pouding de fantaisie, \$12.00, pour \$6.00.

Services à thé, 5 articles, comprenant cafetière, théière, sucrier et pot à crème, porte-cuillères, \$40.00, pour \$20.00; \$30.00 pour \$15.00; \$25.00 pour \$12.50.

Services à thé, 4 articles, \$18.00, pour \$9.00.

Corbeilles à pain, \$5.50, pour \$2.75.

Plateaux de 12 pouces, \$4.50, pour \$2.25.

Plateaux de 14 pouces, \$6.00, pour \$3.00.

Paniers à gâteaux, \$5.50, pour \$2.75.

Plateaux à cartes, 6 pouces, \$2.50, pour \$1.25.

Plaques à bonbons, \$2.75 pour \$1.38.

Services à dessert, \$7.50, pour \$3.75.

Rayon de la Coutellerie

Cuillères garanties de première qualité, fourchettes, louches et articles de cantine, à grande réduction.

Cuillères brillantes à café, \$3.75, pour \$2.50.

Cuillères à café, dorées, \$7.50, pour \$5.00.

Cuillères à thé, \$4.00, pour \$2.50.

Cuillères à dessert, \$6.50, pour \$4.50.

Cuillères à table, \$7.50, pour \$5.00.

Cuillères à oranges, \$5.00, pour \$3.50.

Cuillères à oranges, dorées, \$8.50, pour \$6.00.

Cuillères à sucre, dorées, \$1.00, pour 65 cents.

Cuillères à sucre brillantes, 75c, pour 45 cents.

Cuillères à sucre, \$1.75 pour \$1.30.

Cuillères à crème, brillantes, \$1, pour 65 cents.

Cuillères à sauce, dorées, \$1.50, pour 90 cents.

Cuillères à sauce, brillantes, \$2.75, pour \$1.75.

Couteaux beurre Ind., \$7.00, pour \$4.50.

Couteaux à beurre, 75c, pour 45c.

Services à gibier, \$8.00 pour \$5.50.

Services à fruits, \$4.50, pour \$3.35.

Services pour enfants, \$1.75, pour \$1.25.

Pinces à sucre, \$1.50, pour 90c.

Couteaux à fruits, \$12.00 pour \$8.00.

Cuillères à fruits, \$1.75 pour \$1.40.

Plateaux à poisson, \$6.25 pour \$4.50.

Table spéciale de couteaux en acier, \$4.50 pour \$3.00.

Couteaux à dessert spéciaux, en acier, \$3.75 pour \$2.50.

Les personnages du jour

Le major Marchand, héros de Fashoda, que les Nationalistes veulent envoyer à la chambre des députés.

DANS LA TOMBE

Vankleek Hill, 23 — Le lieutenant-colonel William H. Hignett, l'un des plus anciens résidents de notre village, est mort à sa demeure, samedi matin, après une maladie de quelques jours. Il était âgé de 83 ans.

Le défunt était à Vankleek Hill le 14 janvier 1822. Il a été longtemps secrétaire du Collegiate Institute, ici.

EN GLISSANT

Halifax, N.E., 23 — A. O. Saunders, ancien citoyen de Montréal, gérant de la "Carlisle Patterson Nig Company", à Halifax, a eu les deux jambes fracturées, dans un accident de toboggan, samedi soir.

LE PIANO DES CHANTEURS

Le piano qui porte le nom de "SHAW" est étonné par la plaque à été connu longtemps comme un instrument modeste et à été approuvé par de grands artistes tels que — Pol Piquon, Suzanne Adams, Herr Dippel et David Bingham. La qualité chantante de tonalité est des plus remarquables dans ce piano. Prix modérés. Conditions faciles. En vente seulement par l'ancienne maison J. W. SHAW & Co., 2274 rue Sainte-Catherine.

Rayon de la Verrerie

300 douzaines de lignes désassorties de grandes verres, verres à sherry et à Porto, etc., moins 25 pour cent.

Deux tables spéciales d'articles à moitié prix, comprenant plateaux à crème à la glace, services à liqueurs, bois, verre bohémien, etc., etc.

Seulement douze bols de 8 pouces, très bien taillés, \$4.82.

Neuf

COMMISSION

Les modifications que l'on
dit probables sous peu

M. SEATH SECRETAIRE

UN PORT NATIONAL

Ainsi que nous le disions la semaine
nière, le gouvernement fédéral sou-
fortement à modifier l'existence ou
tot le fonctionnement de la Commis-

corps qui existe depuis qu'il y a du monde.

M. Antonio Beaudeau est continué dans sa charge d'auditeur des comptes de la corporation aux mêmes conditions et obligations de l'année dernière.

LES OFFRES

DO TRAMWAY

LA COMPAGNIE EST DISPOSEE

A PAYER ANNUELLEMENT
LA VILLE UNE SOMME VA
RIANT DE \$100,000 A \$200,000
OUTRE LE PARCENTAGE D'

SUR SES RECETTES BRUTES.
Le rapport du sous-comité sera sou-
mis mercredi, mais les membres
ne sont pas unanimes.

Enfin, le chat est sorti du sac au sujet de la nature des offres faites aux autorités civiles par la Street Railway, pour obtenir une prolongation de franchise de 32 ans. Un membre d

française de 32 ans. Un membre important du conseil de ville, en face d'un potin qui se fait actuellement, a eu le devoir de donner quelques renseignements au représentant de "La Presse". D'abord, la fameuse rapport du sous-comité sera présenté à la Commission du personnel.

D'après la section 35 du règlement

4 p. c. jusqu'à \$1,000,000.
6 p. c. de \$1,000,000 à \$1,500,000.

Or, la Street Railway offre de payer annuellement à la ville, outre le per

nommés par le gouvernement ne veulent dire s'ils feront partie du nouveau bureau, mais tous sont d'accord pour croire au changement probable et radical que le ministre de la Marine et des Pêcheries se propose de faire.

On dit que les changements comporteront un remaniement complet du personnel, que M. Seath resterait secrétaire et que M. P. W. St Georges remplacerait M. Kennedy, comme ingénieur.

DECEDEE

l'hon. M. Parent, est morte
Maniwaki.

Du correspondant général de L'ÉCLAIR

Maniwaki, Qué., 23 — A l'âge de 30 ans, Mme Montezuma Gendron est décédée, dimanche matin, d'une péritonite, entourée des secours de la religion. Elle conserva sa connaissance jusqu'au

dermier moment. Elle était la belle-sœur du premier ministre Parent et de M. Alfred Gendron, M.P.P., pour Wright et Labelle, et fille unique de M. Mathias Joannisse, qui vient récemment d'être élu maire de Maniwaki.

Elle était Dame de Ste Anne, charitable et aimée de tout le monde. Elle laisse pour la pleurer un époux inconsolable, deux petites filles et un garçon. Nos plus sincères condoléances à la famille.

ASSEMBLEE CONSERVATRICE
AU THEATRE RUSSELL

Le chef de l'opposition, M. J. P. Whitney, est chaleureusement accueilli.

Ottawa, 23 — Une grande assemblée conservatrice a été tenue samedi soir au théâtre Russell et la salle était trop étroite pour contenir tout le monde qui s'y pressait.

de l'opposition, M. J. P. Whitney, a critiqué la politique du gouvernement libéral et s'est particulièrement appliqué à démontrer la nécessité d'un changement dans l'administration des affaires de la province.

Plusieurs autres orateurs ont aussi adressé la parole pour combattre la politique du gouvernement Rosa.

Les deux candidats conservateurs de la capitale, MM. P. D. Ross et Dennis

ACCUSE DE VOL

Célestin Gauthier, un Breton qui a déjà eu maille à partir avec la police, et les hôpitaux, à Montréal, a été arrêté par le constable Cousineau, à la demande de M. Rivest.

demande le Sr. Rivet, de la Ferme Industrielle Provinciale de Youville, pour vol d'un chèque de \$1.00 aux bureaux du Refuge de la rue Dorchester. Gauthier se dit innocent. Il vivait depuis quelque temps au refuge.

Un Anglais veut savoir ce que signifie le mot "patrouille". Il cherche et trouve:
"Patrouille": escouade marchant la nuit.

"Escouade": détachement.
 "Détachement": dégagement.
 "Dégagement": issue secrète."
 Il en conclut qu'une patrouille est
 une issue secrète marchant la nuit.

Voilà à quoi servent les dictionnaires de poche. (Historique).

NAISSANCES

BRODEUR — A Montréal, le 22 du courant, au No 933 rue Saint-Denis, l'épouse de M. Donat Brodeur, avocat, une fille.

CHARLAND — A Montréal, le 20 du courant, au No 358 rue Rivard, l'épouse de M. Raoul Charland, une fille : Gilberte-Léa.

DIONNE — A Sainte-Hélène de Bagot, le 14 du courant, l'épouse de M. Elzéar Dionne, un fils.

GIROUX — Une messe de requiem sera chantée mardi, le 24 janvier, à 8 heures a.m., à l'église Notre-Dame de Pitié, pour le repos de l'âme de feu Aimée Couture, épouse de M. T. A. Giroux, du département

Funérailles privées, 778 Ontario,

10